



Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

RECUEIL DES CONTRIBUTIONS FRANCILIENNES



FORUM TERRITORIAL DES RIVIERES D'ÎLE-DE-FRANCE

Le 5 octobre 2016

PARIS





L'Ile-de-France sera impactée par les conséquences du changement climatique. Il peut entraîner d'ici 2100 : une baisse du débit de la Seine et des cours d'eau du bassin d'environ 30 %, ainsi que du niveau des nappes d'eau souterraine, une élévation du niveau de la mer, une augmentation de la température des cours d'eau de 2°C, des pollutions

Pour anticiper ces impacts du changement climatique, les acteurs du bassin se mobilisent au niveau local et leurs actions, regroupées permettront d'élaborer un plan d'adaptation au changement climatique pour le bassin Seine-Normandie. Le SDAGE en est déjà l'un des outils. Il doit permettre d'augmenter la robustesse et la résilience des milieux face aux événements extrêmes. Mais il est nécessaire d'aller plus loin.

Ce projet de plan d'adaptation, présenté le 31 mars 2016 au comité de bassin de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, est débattu pendant toute l'année 2016 avec les acteurs, au plus proche de leur territoire et sa présentation est prévue au Comité de bassin du 8 décembre 2016.

Le Forum territorial des rivières d'Ile de France est donc le lieu de ce débat pour les acteurs franciliens de l'eau et l'occasion de montrer les premiers exemples que certains d'entre vous avez pu mettre en place à votre échelle pour s'adapter au changement climatique.

Les retours de cet appel à communication sont présentés au Forum territorial des rivières d'Ile-de-France du mercredi 5 octobre 2016 sous une version longue ou courte selon le choix d'un jury des membres de la COMITER qui se sont réunis le 6 septembre. Ils seront tous compilés dans un recueil qui sera remis aux membres du Comité de bassin pour la préparation de la réunion du 8 décembre prochain.

Nous vous remercions tous d'avoir contribué et témoigné des actions que vous mettez en œuvre et qui pourront servir d'exemple pour une adaptation au changement climatique en Ile-de-France.

Daniel MARCOVITCH
Président du forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Membre du Comité de bassin Seine Normandie

La démarche d'adaptation repose sur des principes listés sous les thèmes qui suivent par le comité de bassin du 31 mars 2016. Les contributions de l'appel à communication réalisé en juin et juillet 2016 sont ordonnées selon le même plan.

- *Thème 1 : L'eau en ville*
- *Thème 2 : La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale*
- *Thème 3 : Consommer autrement*
- *Thème 4 : Protection de la ressource et économie d'eau*
- *Thème 5 : Prévenir le risque inondations*
- *Thème 6 : La continuité écologique, une chance pour nos rivières.*

SOMMAIRE

THEME 1 – L'eau en ville

VILLE DE FOURQUEUX	<i>Un jardin des eaux au cœur du village</i>	p 1
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 92	<i>Bilan de 13 ans de mise en œuvre d'une politique de gestion des eaux pluviales à la parcelle</i>	p 5
EAU DE PARIS	<i>Dans une période d'évolution climatique, développer l'eau et la nature en ville comme facteur de rafraîchissement et de développement urbain durable</i>	p 7
VILLE DES MUREAUX	<i>HYDRO-LOGIQUE-La gestion de l'eau pluviale sur le territoire</i>	p 11
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 94	<i>Le zonage pluvial départemental du Val-de-Marne : un rapport concret à l'amélioration de la gestion durable des eaux de pluie en ville</i>	p 13
EPT PLAINE COMMUNE	<i>Gestion de l'eau dans le quartier des 4000 Nord à la Courneuve</i>	p 15
EPT EST ENSEMBLE	<i>Aménagement urbain, assainissement et gestion des eaux pluviales sur le territoire d'Est Ensemble</i>	p 17
VILLE DE MANTES LA JOLIE	<i>Le Val Fourré, un EcoQuartier au fil de l'eau</i>	p 19
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 93	<i>L'eau pluviale comme ressource pour une adaptation de la ville au changement climatique</i>	p 21
Association ESPACES - VEOLIA EAU ILE DE FRANCE - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SEINE OUEST	<i>Gestion alternative des eaux urbaines et de l'assainissement</i>	p 23
VILLE DE COURBEVOIE	<i>Gestion alternative des eaux pluviales en ville, ou comment la réhabilitation de l'espace permet la déminéralisation des sols en ville dense : exemple de l'Avenue et du square de Château du Loir à Courbevoie</i>	p 25

THEME 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale

EAU DE PARIS	<i>Eau de Paris s'engage pour la réduction de son empreinte énergétique et carbone sur l'ensemble de l'entreprise</i>	p 29
Association ESPACES	<i>Mise place d'un contrat de bassin et sa contribution à l'adaptation locale au changement climatique</i>	p 33
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINES ET MONTS DE FRANCE (CCPMF)	<i>Mise en place d'une dynamique "Plan Climat" dans un territoire rural francilien : le cas de la communauté de communes Plaines et Monts de France</i>	p 35

THEME 3 - Consommer autrement

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 77	<i>Plateforme seine-et-marnaise de regroupement, de transformation et de conditionnement des produits agricoles de proximité pour l'approvisionnement de la restauration collective</i>	p 39
GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES D'ILE-DE-FRANCE	<i>Mise en place de circuits bio de proximité pour la restauration collective</i>	p 41

THEME 4 - Protection de la ressource et économie d'eau

REEZOME-Réseau d'ingénierie pour l'Architecture & le développement Durable	<i>Végétalisation des terrasses et transformation d'une cuve de fioul en collecteur d'eau de pluie, Boulogne-Billancourt</i>	p 47
AVEN DU GRAND VOYEUX	<i>Classe d'eau locale à destination des élus</i>	p 51
SUEZ - LYONNAISE DES EAUX	<i>Protection et gestion de la ressource en eau du champ captant de Flins /Aubergenville-curatif et préventif</i>	p 53
EAU DE PARIS	<i>Protéger la ressource en eau, c'est agir de façon concertée pour améliorer durablement la qualité des ressources mais également préserver la quantité disponible</i>	p 55
Association ESPACES	<i>Sur les traces du ru de Marivel : Randonnée et communication</i>	p 59
VILLE DE GARCHES	<i>Elaboration d'un guide sur les bonnes pratiques en faveur de la biodiversité</i>	p 61

VILLE DES MUREAUX	<i>LES ACTIONS L'EAUX-cales aux Mureaux ou les actions pour l'économie de la ressource eau aux Mureaux</i>	p 63
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 94	<i>Fédérer les acteurs avec le plan bleu du Val-de-Marne (exemple de l'utilisation des eaux non potables)</i>	p 65
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 77	<i>L'accompagnement des collectivités seine-et-marnaise par le département dans l'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable</i>	p 67
EPT PLAINE COMMUNE	<i>Valorisation de l'eau brute sur le territoire de plaine Commune</i>	p 69
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE (SEDIF)	<i>Le SEDIF, acteur dans l'adaptation et la résilience du territoire francilien face au changement climatique</i>	p 71
GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES D'ILE-DE-FRANCE	<i>Protection d'une aire d'alimentation de captages par un contrat de captage incluant le développement de l'agriculture biologique</i>	p 73
CHAVILLE ENVIRONNEMENT ET COLIBRI DE VERSAILLES	<i>Captage de l'eau souterraine pour des usages « non potables » ./ Cartographie des sources, puits et zones</i>	p 75

THEME 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations

SEINE GRANDS LACS	<i>La gestion des lacs réservoirs face au changement climatique</i>	p 79
SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE (SIAAP)	<i>Vers une résilience des systèmes d'assainissement face au changement climatique</i>	p 83
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLÉE DE L'YVETTE (SIAHVY)	<i>Restauration écologique du ru de l'Angoulême et de sa zone humide</i>	p 87
SYNDICAT DES EAUX D'ILE DE FRANCE (SEDIF)	<i>Gestion de la ressource en eau et prévenir le risque inondations (la crue de juin 2016 pour le SEDIf : exercice SEQUANA à la pratique)</i>	p 89
AGENDA 21 DE L'ESSONNE	<i>Atteindre les objectifs en harmonie, par une gestion systémique des projets</i>	p 91

THEME 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE (SIAH)	<i>La réouverture du Petit Rosnes à Sarcelles- reconquête d'une rivière urbaine</i>	<i>p 97</i>
Association ESPACES	<i>Restauration des berges de Seine en Génie Végétal</i>	<i>p 101</i>
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 94	<i>Réouverture et renaturation de la Bièvre à l'Hay-les-Roses (Val-de-Marne)</i>	<i>p 103</i>
MI'RO	<i>Remise à l'air libre d'un ruisseau en ville : révéler pour ré-ouvrir, Exemple du ru de Buzot à Saint-Germain-en-Laye</i>	<i>p 105</i>
SYNDICAT MIXTE DE LA VALLEE DE L'ORGE AVAL (SIVOA)	<i>Redonner vie aux rivières du bassin de l'Orge aval- Programmes de retrait de seuils et de remise à ciel ouvert de cours d'eau</i>	<i>p107</i>
CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE (CNPFF Hauts de France)	<i>Les forestiers, partenaires de la gestion durable des ripisylves : réalisations et outils pour l'entretien et la restauration</i>	<i>p 109</i>
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE LA BIEVRE (SIAVB)	<i>Le renaturation des cours d'eau sur les secteurs des bassins en plan d'eau permanents permet non seulement les capacités de stockage pour les périodes de crues et d'en imiter les dégâts mais surtout de compter les gains écologiques en hectares de km de cours d'eau et en tonnes de CO2,</i>	<i>p 111</i>



APPEL À COMMUNICATIONS

CONTRIBUTIONS RECUES

THEME 1 : L'EAU EN VILLE

DES ACTIONS LOCALES
POUR S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE



Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	LEVEL DANIEL
Fonction	MAIRE
Organismes, regroupements d'organismes	FOURQUEUX
Adresse	1 PLACE DE LA GRILLE 78112 FOURQUEUX
Téléphone fixe	01 34 51 23 14
Téléphone mobile	
Courriel	Daniel.level@ville-fourqueux.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Daniel LEVEL Mail : daniel.level@ville-fourqueux.fr
Titre de la communication	Un jardin des eaux au Cœur du village

Impact .résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Ce parc urbain est un atout de développement durable innovant avec la récupération des eaux de pluies de la zone autour de l'Espace Pierre Delanoë et d'un bassin versant de 1ha7. Il combine une véritable prouesse technologique et un respect environnemental en favorisant l'infiltration, l'évaporation et l'acheminement à terme directement à la Seine via le rû de Buzot.

Il constitue un tout un havre de verdure et de calme au cœur de la ville : un lieu bucolique idéal pour se promener, se reposer.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Un jardin des eaux : une prouesse technologique et environnementale !

Située au Cœur du Village de Fourqueux, une belle opération de requalification urbaine se finalise avec la réalisation d'un jardin des eaux.

Il s'agit du parc urbain souhaité et porté par notre équipe municipale pour préserver un grand espace verdure qui ouvre ses portes au public début septembre 2016. Il a été inauguré officiellement le 1^{er} juin dernier.

Débuté en octobre 2015, ce projet ambitieux en matière hydraulique, technique et pédagogique s'inscrit dans le respect des principes du Développement Durable et répond à trois objectifs :

- -l'infiltration sur place des eaux de pluies dans des bassins de rétention pour favoriser des zones humides paysagères renforçant dans le même temps toute la biodiversité locale.
- -la valorisation des sources interceptées qui alimenteront demain un bassin d'agrément.
- -la récupération des eaux de pluies du bassin versant et des sources interceptées en un parcours d'eau en forme de canalette descendant la pente naturelle pour créer ainsi une véritable animation.

Ce parc de 3600 m² environ et de 9 m de dénivelé entre le point haut et le point bas constitue ainsi une agréable promenade pleine de fraîcheur et conforme aux règles PMR (Personne à Mobilité Réduite) accessible à tous.

Une sente est créée de la placette basse à la rue aux oies, pour permettre en particulier à nos écoliers et leurs parents de « couper » le village par le jardin et rejoindre la sente des « jardins » avant d'arriver à l'école.

- Coût de la réalisation de ce projet : 550 000 €HT Travaux
- Montant des subventions accordées : 392 175 €

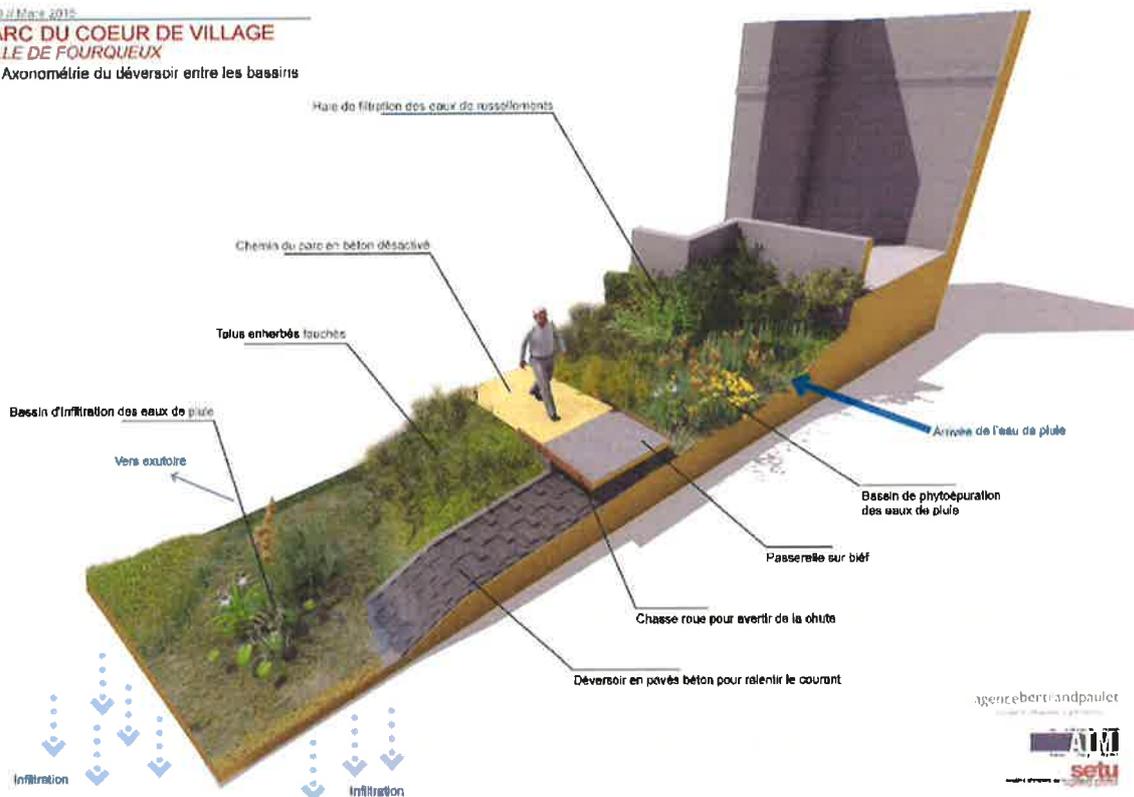
Cette réalisation, inscrite dans l'Agenda 21 communal, est devenue possible grâce à l'adhésion de la ville en 2013 au Contrat de Bassin Plaines et Coteaux de la Seine Centrale Urbaine, lequel est suivi par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Région Ile de France, le Département et l'association Espaces.



APD // Mars 2015

PARC DU COEUR DE VILLAGE VILLE DE FOURQUEUX

Axonométrie du déversoir entre les bassins



agence bertandpaulet



En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016 par courriel à

dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

NOM, prénom	LEHOUCQ Christophe
Fonction	Adjoint Chef De Service
Organismes, regroupements d'organismes	SECD / Direction De L'eau / Département 92
Adresse	Le Salvador - 61 rue Salvador Allende 92751 Nanterre cédex
Téléphone fixe	01 41 20 27 29
Téléphone mobile	
Courriel	clehoucq@hauts-de-seine.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	LEHOUCQ Christophe
Titre de la communication	Bilan de 13ans de mise en œuvre d'une politique de gestion des eaux pluviales à la parcelle

Impact , résultats du projet proposé :

Gestion des eaux pluviales là où elles tombent plutôt que les raccorder aux réseaux d' assainissement

- 4% de la surface active du Département régulée

Impact sur les déversements : réduire de 11% des volumes annuels déversés en Seine

Impact sur les débordements : réduction de 8% des volumes débordés pour une pluie décennale

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Schéma départemental d'assainissement (2005-2020)

2 objectifs : réduction des inondations par débordement de réseaux et réduction des déversements en Seine .

- Action règlementaire : non connexion des eaux pluviales pour toute nouvelle construction ou aménagement
- Petite couronne : plusieurs maîtres d'ouvrages gestionnaire de l'assainissement, mise en place de partenariat pour appliquer les mêmes prescriptions en matière de gestion des eaux pluviales

Profiter du renouvellement urbain pour rendre la ville plus perméable

- Instruction des permis de construire et d'aménager
- Contrôle sur le terrain
- Aides financières

Convention de gestion coordonnée de l'assainissement

Résultats obtenus : bilan grâce à la modélisation et perspectives (4% de la surface active régulée, à terme de 17%)

Actualité

Prise en compte de la nouvelle organisation territoriale

Actualisation du règlement d'assainissement

Charte du cycle de l'eau

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation.

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territoriale des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christelle@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE – Direction territoriale des rivières d'Ile de France – 51 rue Salvador Allende – 92000 NANTERRE

NOM, prénom	Jean-Baptiste Butlen
Fonction	Directeur Général Adjoint (DGA)
Organismes, regroupements d'organismes...	Eau de Paris
Adresse	19 rue Neuve Tolbiac
Téléphone fixe	01 58 06 34 00 (siège)
Téléphone mobile	
Courriel	Jean-baptiste.butlen@eaudeparis.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 – L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 – La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 – Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 – Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 – Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 – La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	En fonction de disponibilité : Jean-Baptiste BUTLEN, DGA, jean-baptiste.butlen@eaudeparis.fr Hortense BRET, Directrice de l'ingénierie et du patrimoine, hortense.bret@eaudeparis.fr Jean-Raphaël CLASTOT, Directeur des relations extérieures et du développement, jean-raphael.clastot@eaudeparis.fr
Titre de la communication	Dans une période d'évolution climatique, développer l'eau et la nature en ville comme facteur de rafraîchissement et de développement urbain durable.

Impact, résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

La manière de concevoir et d'aménager la Ville est un levier puissant pour s'adapter aux évolutions du climat, contribuer à la prévention des risques et améliorer nos conditions de vie. Eau de Paris s'engage auprès de la Ville de Paris à développer l'eau et la nature en ville afin de contribuer à rafraîchir la ville, de gérer les eaux pluviales « à la source » et de favoriser la production alimentaire locale respectueuse de l'environnement.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts ...

Objectifs :

1. Renforcer la présence de l'eau dans les aménagements urbains : augmenter l'accès à l'eau sur l'espace public, développer les usages de l'eau non potable et contribuer à rafraîchir la ville
2. Mettre à profit le patrimoine urbain de la régie pour renforcer la place de la nature en ville et limiter l'imperméabilisation des sols
3. Favoriser la production alimentaire locale respectueuse de l'environnement

Descriptif et actions :

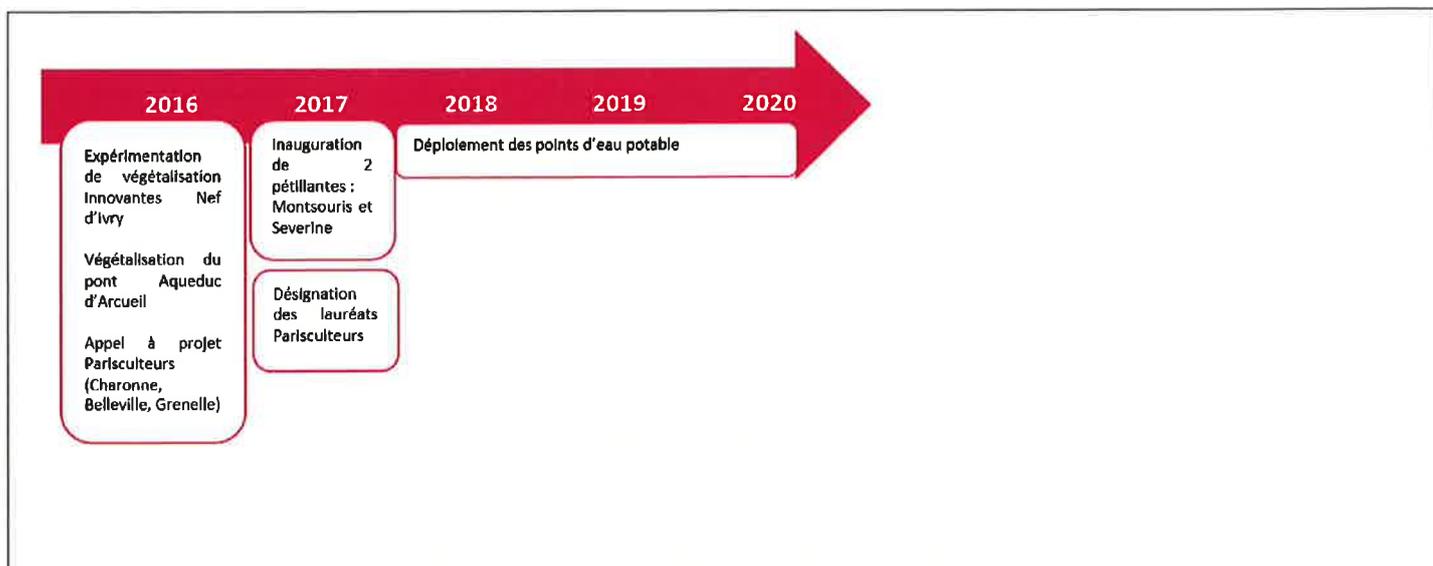
1.
Créer de nouveaux points d'accès à l'eau par la mise en œuvre de nouvelles fontaines sur l'espace public (40 fontaines sur le budget participatif en 2016)
Contribuer à la création de nouveaux miroirs d'eau, de nouveaux jets d'eau de brumisation et aménagement des parcs aquatiques sur l'espace public ou dans les jardins
Maintenir le réseau d'eau non potable et développer les usages de cette ressource alternative à l'eau potable pour les usages ne nécessitant pas une qualité optimale de l'eau
2.
Mettre en place des toitures végétalisées favorables à la biodiversité, efficaces pour la gestion des eaux de pluie et adaptées au climat futur (pont-aqueduc Arcueil)
Développer la végétalisation des murs d'enceinte des réservoirs d'eau (Ménilmontant)
Désimperméabiliser quand cela est possible (poste de chloration de Montsouris)
3.
Potagers expérimentaux sur le toit de l'ancienne usine d'eau d'Ivry-Sur-Seine
Développer des jardins d'agriculture urbaine sur les réservoirs d'eau parisiens pour contribuer à une production locale d'aliments et sensibiliser aux pratiques agricoles durables (zéro-phyto, ...) en 2016.
Participation au plan d'alimentation durable de la Ville de Paris

Indicateurs :

Surface végétalisée : toitures et murs Paris
Surface mise à disposition pour l'agriculture urbaine Paris
Nombre de plans de gestion écologique en place, surface totale enherbée Régie
Nombre de points d'eau potable gratuits présents dans l'espace public parisien

Coûts :

Végétalisation du pont aqueduc : 250k€
Montant global budget fontaines 2,12M€ dont 2M€ de budget participatif (30 Fontaines Arceau, 12 Pétilantes)



ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	LIMOUSIN CAROLE
Fonction	DIRECTRICE DE L'EAU POTABLE - ADJOINTE AU DIRECTEUR VOIRIE RESEAUX
Organismes, regroupements d'organismes	MAIRIE LES MUREAUX
Adresse	PLACE DE LA LIBERATION – BP 2053 78135 LES MUREAUX CEDEX
Téléphone fixe	01.30.91.37.31
Téléphone mobile	06.30.74.94.94
Courriel	climousin@mairie-lesmureaux.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	MICHEL CARRIERE mcarriere@mairie-lesmureaux.fr CAROLE LIMOUSIN climousin@mairie-lesmureaux.fr
Titre de la communication	HYDRO-LOGIQUE AUX MUREAUX – la gestion de l'eau pluviale sur le territoire

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

La gestion alternative des eaux pluviales est un élément structurant du projet dans la mesure où elle s'intègre totalement **au paysage et aux espaces publics**. Elle améliore le cadre de vie, redonne la place à l'eau dans l'espace public. La gestion intégrée des eaux pluviales mise en œuvre sur le projet contribue également à la protection de l'environnement par la constitution de véritables corridors écologiques, à l'amélioration de la qualité des eaux (collecte, stockage et infiltration diffuse, limitation de la charge polluante, phyto-épuration), à la limitation des risques d'inondations et la création d'îlots de fraîcheur.

La reconnaissance et valorisation de ces actions au sein d'un réseau d'acteurs et d'experts participe à l'émulation intellectuelle ainsi qu'à l'évolution des pratiques et de la culture territoriale.

La gestion intégrée des eaux pluviales est un élément moteur **pour la construction d'un territoire à énergie positive**.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

1 LE PROJET DE RENOVATION URBAINE

Avec un budget global de 409 millions d'euros, le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) des Mureaux est à ce jour l'un des plus importants réalisés en France. Il se répartit sur 7 quartiers où vivent **15 000 habitants, soit près de la moitié de la population de la commune**. Le projet d'aménagement cherche à requalifier ces quartiers, dont le fonctionnement général les a mis à l'écart de la dynamique urbaine. Il propose une intervention forte sur la structure urbaine, paysagère et fonctionnelle qui permettra notamment d'attirer de nouvelles populations et de favoriser la mixité sociale. La création de ce grand ensemble s'est ainsi inscrite dans une ambition large, celle du développement et de la mutation de la ville entière. Le projet a été reconnu, *a posteriori*, éco-quartier et HQE Aménagement (parc Molière) en 2014.

Le projet engagé par la ville et ses partenaires, avec le soutien financier de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) couvre **un périmètre de 70 hectares dont 25 hectares d'espaces publics**. Les études ont été réalisées entre 2007 et 2010 et les travaux sont en cours (2008 à 2017).

L'eau est au cœur de tous les projets de la ville. L'eau pluviale est un aspect abordé et considéré dans l'élaboration des projets urbains, les constructions, les aménagements publics et les logements de l'ensemble du territoire de la commune. C'est donc logiquement et sous l'impulsion de maître d'œuvre de la ville, INFRA Services, qu'a été proposées la mise en œuvre d'une gestion intégrée des eaux pluviales favorisant l'infiltration au plus proche du lieu de précipitation ainsi que la réouverture du Ru d'Orgeval au sein du parc Molière.

2 GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES SUR LE PROJET

2.1 Principes de gestion des eaux pluviales proposés

Dans une optique d'optimisation des coûts et d'amélioration de la qualité paysagère et environnementale la mise en œuvre d'une gestion intégrée des eaux pluviales sur l'ensemble du projet a été validée. L'idée n'était plus d'évacuer l'eau en sous-sol le plus rapidement mais plutôt de la remettre à ciel ouvert, de la rendre « visible » en remodelant le paysage urbain grâce à une hydrologie plus naturelle. Les eaux de ruissellement sont collectées, stockées et infiltrées au plus proche du lieu de précipitation sur les espaces publics ET privés « on s'impose sur l'espace public ce qu'on impose aux espaces privés ! ». L'objectif est de favoriser l'infiltration diffuse et non concentrée en visant le « **0 rejet** » (ou à défaut un rejet à débit régulé à 1L/s/ha maximum). Les dispositifs de stockage / infiltrations ont également une vocation, celle d'être un espace public (espaces verts, chaussées, trottoirs, toitures, etc.).

2.2 Méthode

Les documents d'urbanisme et d'assainissement de la commune (PLU, Schéma directeur d'assainissement, règlement d'assainissement communal) offraient déjà une base réglementaire pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des eaux pluviales sur le projet. L'ensemble des prescriptions en matière de gestion des eaux pluviales a d'abord été intégré au dossier loi sur l'eau validé par arrêté préfectoral en 2009. La réalisation du dossier loi sur l'eau s'est faite au moment de l'avant-projet. Il a permis de **fixer les modalités réglementaires de gestion des eaux pluviales**. Ces prescriptions ont été imposées à tous (ville, bailleurs, particuliers, etc.), sur tous les espaces, publics comme privés.

A partir de ces prescriptions, la maîtrise d'œuvre des espaces publics, grâce à un travail collectif avec l'ensemble des acteurs (bureaux d'études, paysagistes, urbanistes, services de la ville, etc.) a fait des choix concernant les solutions techniques à mettre en œuvre en lien avec les partis pris d'aménagement. Tout au long du projet, un travail important de sensibilisation et de pédagogie a été mené avec les différents acteurs (bailleurs, entreprises, particuliers, gestionnaires, etc.).

2.3 La boîte à outils des techniques alternatives

Le site et la nature même du projet ont imposé plusieurs contraintes impactant la gestion des eaux pluviales.

Pour faire face à ces différentes problématiques et s'adapter aux différentes configurations d'espaces (pente, profil de voirie, densité, etc.), une « boîte à outils » des techniques alternatives a été créée permettant de définir **des principes hiérarchisés** (noues, espaces verts creux, chaussées à structure réservoir, structures alvéolaires ultra légères) qui ont guidés la création des espaces.

2.4 Mise en place et accompagnement de la gestion à la parcelle

En domaine privé, une gestion à la parcelle a été imposée avec le même objectif qu'en domaine public (pluviométrie de 35 mm, 0 rejet ou à défaut rejet à 1L/s/ha maximum) via le Dossier Loi sur l'eau.

L'accompagnement du maître d'œuvre de la Ville pour la gestion à la parcelle privée a été un levier important et un véritable outil efficace pour la mise en œuvre des techniques alternatives. Ceci s'est effectué par un article du contrat prévoyant un visa hydraulique des permis de construire ainsi qu'une rémunération idoine. Ceci a notamment permis de compléter les expertises des maîtrises d'œuvre et maîtrises d'ouvrages des bailleurs et constructeurs, passant **d'une idée de contrainte à une logique de projet**.

3 LA REOUVERTURE DU RU D'ORGEVAL AU SEIN DU PARC MOLIÈRE

Le parc Molière, d'une surface de 7,5 hectares, appartient au périmètre de rénovation urbaine. De par la géographie du site, le Parc Molière a un rôle central dans la composition et la cohésion du PRU. Le projet est structuré par deux éléments forts : la présence du Ru d'Orgeval rouvert et la mise en scène du relief du coteau. Dans la même optique de remise de l'eau à ciel ouvert que celle de l'ensemble du PRU, le projet du parc de Molière permet de mettre en valeur le Ru d'Orgeval qui fera partie intégrante du patrimoine naturel sauvegardé. Les eaux de ruissellement du parc sont gérées selon les principes d'une gestion intégrée des eaux pluviales via des noues paysagères.

En conséquence, la présence d'eau dans le projet affirme de manière paysagère le souhait de créer un espace de tranquillité et de repos favorable à l'amélioration du cadre de vie.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@eesn.fr ou duval.christele@eesn.fr
ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	Anne-Sophie LECLERE
Fonction	Directrice des Services de l'Environnement et de l'Assainissement
Organismes, regroupements d'organismes	Conseil départemental du Val-de-Marne
Adresse	Hôtel du Département 94054 Créteil Cedex
Téléphone fixe	01 49 56 87 01
Téléphone mobile	
Courriel	dsea@valdemarne.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Philippe BOMPARD philippe.bompard@valdemarne.fr
Titre de la communication	Le zonage pluvial départemental du Val-de-Marne : un apport concret à l'amélioration de la gestion durable des eaux de pluie en ville
Impact ,résultats du projet proposé : Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés. A l'échelle mondiale, le mode de gestion classique basé sur l'évacuation rapide des eaux pluviales est remis en cause. En tant que gestionnaire d'un réseau d'assainissement situé à l'aval des réseaux communaux, le Département du Val-de-Marne dispose d'une vision à l'échelle des bassins versants qu'il a jugé utile de faire partager aux acteurs de son territoire et a ainsi élaboré un zonage pluvial sur son territoire. L'enjeu de ce zonage est la lutte contre les inondations et la préservation de la qualité des eaux du milieu naturel récepteur. Il acquiert après enquête publique une valeur réglementaire s'il est intégré au Plan Local d'Urbanisme (PLU).	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

La DSEA, en tant que propriétaire et gestionnaire de réseaux d'assainissement, a intégré le dérèglement climatique comme une composante du développement et du fonctionnement de son réseau départemental d'assainissement, pour une gestion intégrée des eaux pluviales en favorisant l'installation de techniques alternatives au « tout tuyau » dans la gestion des eaux pluviales (favoriser l'infiltration, utiliser des noues, toits terrasse, bassins, bacs de récupération...).

En collaboration avec le monde de la recherche, et dans le cadre d'une ample concertation, le Conseil départemental a ainsi créé un « Zonage pluvial départemental » composé de prescriptions sur les possibilités d'infiltration, de limitations de débits de rejets d'eaux pluviales au réseau d'assainissement et enfin de fiches techniques sur les techniques alternatives employables. La mise en œuvre de ce zonage est effective depuis 2014 et est un outil mis en partage avec tous les acteurs de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Pour cela, la DSEA a couplé une étude exhaustive de la faisabilité de l'infiltration à l'échelle du département, à l'examen de toutes les causes qui peuvent occasionner une impossibilité ou une difficulté pour infiltrer. Cela a donné lieu à une carte d'« infiltrabilité motivée » disponible à l'échelle 1/25000 sur tout le Val-de-Marne. Sur la carte finale, la possibilité d'infiltrer est définie par des couleurs, et les limitations de débit à appliquer au cas où l'on ne peut pas infiltrer. Les limitations maximales de débit du zonage ont été basées sur les débits acceptables par les réseaux, ramenés à la surface des bassins versants.

De l'application du zonage, il est attendu une meilleure maîtrise des rejets au réseau d'assainissement d'eaux pluviales :

- Intégration du zonage pluvial départemental dans les documents d'aménagement et limitation des débits de rejet des eaux pluviales au réseau d'assainissement par des règles partagées avec les acteurs ;
- Réalisations de noues, tranchées drainantes pour les voiries ou projet d'aménagement ;
- Mise en œuvre de bacs de récupération chez des particuliers, réalisation de toits terrasses stockant végétalisés ;
- Création d'espaces publics inondables, développement et maintien d'espaces verts au niveau du territoire.

Le zonage étant désormais approuvé et porté largement à connaissance sur le territoire, sa mise en œuvre passe par capacité de conseil et d'expertise de la DSEA qui facilitera la lecture et l'application des recommandations du document.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	BOUDET Charlotte
Fonction	Chargée de mission hydraulique urbaine et aménagement
Organismes, regroupements d'organismes	EPT Plaine Commune, Direction de l'Assainissement et de l'Eau
Adresse	21 avenue Jules Rimet, 93218 SAINT-DENIS Cedex
Téléphone fixe	01.55.93.48.91
Téléphone mobile	06.24.76.65.08
Courriel	charlotte.boudet@plainecommune.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Boudet Charlotte charlotte.boudet@plainecommune.fr
Titre de la communication	Gestion de l'eau dans le quartier des 4000 Nord à la Courneuve

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Le projet de rénovation urbaine du quartier des 4000 Nord à la Courneuve est l'occasion de proposer des aménagements d'espaces publics qui, tout en offrant un certain nombre d'usages attendus par les habitants du quartier, permettent également une gestion intégrée des eaux pluviales qui participe à recréer un lien social à l'eau dans ce quartier construit sur d'anciens marécages.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

La ville de la Courneuve, et en particulier l'actuel quartier des 4000 Nord, est située sur un ancien terrain marécageux dont la relation à l'eau a progressivement été gommée par le busage des anciens rus et l'abaissement de la nappe phréatique par les pompages industriels. Depuis la désindustrialisation du territoire, le niveau de la nappe a fortement remonté et impacte aujourd'hui les constructions.

Lorsque la Ville de La Courneuve et la Communauté d'Agglomération Plaine Commune ont lancés un programme de rénovation urbaine de ce quartier en 2007, la question de la gestion de la nappe s'est alors posée avec pour enjeu principal d'assainir les caves aujourd'hui inondées.

A l'issu de l'élaboration d'un schéma directeur des espaces publics sur ce quartier, une étude hydrogéologique a donc été lancée en octobre 2011. Cette étude visait à diagnostiquer dans un premier temps l'impact de la nappe phréatique sur les bâtiments et sur l'espace public, puis à proposer une stratégie de gestion de la nappe, associée à une gestion des eaux pluviales, dans le cadre du projet urbain.

Fort de cette étude, le projet urbain du quartier s'est adapté pour mieux prendre en compte la gestion de l'eau et proposer des aménagements innovants qui cherchent à recréer un lien à l'eau pour les habitants du quartier.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom : DALIBART Julien	
Fonction : Responsable pôle hydrologie urbaine et qualité des rejets	
Organismes, regroupements d'organismes : Etablissement public territorial Est Ensemble	
Adresse : 100 avenue Gaston Roussel, 93232 Romainville cedex	
Téléphone fixe : 01 79 64 54 77	
Téléphone mobile	
Courriel : julien.dalibart@est-ensemble.fr	
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant <i>Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée</i> DALIBART Julien, julien.dalibart@est-ensemble.fr	
Titre de la communication « Aménagement urbain, assainissement et gestion des eaux pluviales sur le territoire d'Est Ensemble », un document cadre pour expérimenter et promouvoir une gestion des eaux pluviales exemplaire	
Impact, résultats du projet proposé : <i>Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.</i> En formalisant nos attentes pour la prise en compte des eaux pluviales sur les opérations d'aménagement, ce document est un outil de sensibilisation et de dialogue avec les opérateurs de l'aménagement. Il permet ainsi à la collectivité d'affirmer une politique de gestion durable et intégrée des eaux pluviales, et d'expérimenter une gestion des pluies courantes différenciée. Il engage ainsi une généralisation de ces principes à l'ensemble du territoire en préparant la mise en œuvre du zonage pluvial d'Est Ensemble.	

Résumé *Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...*

Le territoire d'Est Ensemble est actuellement marqué par un fort renouvellement urbain opéré par de multiples opérateurs (communes, aménageurs publics ou privés, promoteurs...) sous de multiples formes (zone d'aménagement concertée, projet de rénovation urbaine, opérations isolées...).

Afin de se saisir des transformations actuelles pour construire un territoire prenant mieux en considération la place de l'eau en ville et améliorer sa résilience face aux inondations et aux changements climatiques, il est apparu essentiel de formaliser la politique de gestion des eaux pluviales d'Est Ensemble dans un document cadre.

Ce document, qui s'adresse ainsi à l'ensemble de la chaîne de l'aménagement, des maîtrises d'ouvrages des projets urbains, à leurs maîtres d'œuvres et jusqu'aux entreprises de travaux a été rédigé avec les objectifs suivants :

- partager des objectifs environnementaux pour une meilleure prise en compte du cycle de l'eau en ville : 1) d'une part en expérimentant la gestion des pluies « courantes » à la parcelle (par ordre de priorité : limiter l'imperméabilisation des sols, limiter la vitesse des écoulements, favoriser l'infiltration)

2) d'autre part en assurant une intégration urbaine et paysagère des ouvrages de gestion des eaux pluviales.
- guider les opérateurs urbains dans le montage de projets prenant en compte une gestion des eaux pluviales intégrée ;
- aider les maîtres d'œuvres dans le dimensionnement des ouvrages, en fournissant des méthodes adaptées à la pluviométrie locale ;
- préciser les caractéristiques auxquelles les ouvrages d'assainissement et de gestion des eaux pluviales doivent répondre. Et ce afin que leur pérennité soit assurée dans le temps, et que les l'exploitation de ces ouvrages puissent s'effectuer en toute sécurité et sans générer de charge que la collectivité ne pourrait supporter ;

Le document a été produit en interne par le service d'assainissement d'Est Ensemble, en associant les services d'aménagement et environnement de l'établissement, les services techniques des 9 communes du territoire, la direction de l'eau et de l'assainissement du Département de la Seine-Saint-Denis et l'Agence de l'eau. Il fait l'objet d'une mise en forme par une agence de communication extérieure. Il doit être approuvé par les instances du Territoire d'ici la fin 2016, et sera diffusé largement aux opérateurs, et lors de réunions de présentation à prévoir auprès des chargés d'affaires.

Coût : environ 5000 € pour la mise en forme du document

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	LABIDOIRE Lucie
Fonction	Chargée de mission Contractualisation
Organismes, regroupements d'organismes	Commune de Mantes-la-Jolie
Adresse	31, rue Gambetta - 78 201 Mantes-la-Jolie Cedex
Téléphone fixe	01 34 78 86 58
Téléphone mobile	/
Courriel	llabidoire@manteslajolie.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	SAS Alexandre Chargé d'études développement durable asas@manteslajolie.fr
Titre de la communication	Le Val Fourré, un EcoQuartier au fil de l'eau

Impact , résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Le projet de renouvellement urbain mené au Val Fourré a permis de modifier le rapport entre la Seine et le quartier de grand ensemble, favorisant le retour de la nature en ville. L'ensemble des opérations ont contribué à renforcer la vocation résidentielle de ce secteur en capitalisant sur la localisation en bordure du bassin d'aviron et des paysages des coteaux de Seine.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Le Val Fourré a été confronté dans les années 1990 à de graves dysfonctionnements urbains, économiques et sociaux liés à la crise de l'industrie automobile de la Vallée de la Seine qui ont abouti à une dégradation dramatique des conditions de vie.

Pour y remédier, les représentants de l'Etat, de la Région Île-de-France, du Département des Yvelines, de la commune de Mantes-la-Jolie et de l'agglomération ont mis en commun leurs outils d'intervention contractuelle au service du projet de rénovation urbaine.

De 1998 à 2015, plus d'une centaine d'opérations de démolition, construction, aménagement d'espaces publics et création d'équipements ont été réalisées, accélérant ainsi le processus de transformation du Val Fourré. Les travaux sont achevés dans les quartiers Explorateurs, Médecins Sud, Ecrivains, Garennes et Inventeurs, et sont en cours de finalisation dans le quartier Peintres Médecins Nord. Au total, 6 quartiers sur les 12 que compte le Val Fourré auront été aménagés, soit 81 hectares sur 135 (60%) et 3 354 logements sur les 5 890 (56%).

Le Val Fourré présente la particularité de se localiser près du bassin d'aviron et des coteaux de la Seine. La trame arbustive et la trame végétale basse sont ainsi très représentées dans le quartier, notamment par des résidentialisations paysagères, avec des clôtures végétales permettant de qualifier l'espace public et surtout d'introduire une biodiversité et une qualité paysagère en résonance avec le grand paysage de la vallée de la Seine. Des cœurs d'îlots utilisés avant rénovation comme parkings ont également fait l'objet d'un réaménagement en espaces de sociabilité (tels que les squares) favorables à la biodiversité puisque rendus perméables et végétalisés par des haies, prairies, arbres, etc.

Des opérations emblématiques réalisées dans le cadre du programme de rénovation urbaine ont permis de faire entrer la nature dans le quartier :

- La création du pôle aquatique Aqualude sur les friches des tours Degas démolies en 2006 a permis d'accueillir un équipement à vocation intercommunale attirant tous les habitants de l'agglomération. Il répond à la norme HQE, particulièrement sur la cible de l'eau, et bénéficie d'une architecture exceptionnelle et contemporaine avec un toit végétalisé en forme de vagues et un moucharabieh monumental.

- La création de parkings paysagés près de l'Aqualude ont permis d'intégrer 250 places de parkings en limitant l'impact écologique des aménagements. Par le jeu des dénivelés, l'ensemble du parking est perçu comme une trame plantée qui se fond dans le paysage des boisements qui l'entourent.

- L'aménagement des espaces publics intègre la réalisation d'une darse paysagère alternant terrasses, prairies humides et fossés faisant entrer le paysage des coteaux de la Seine dans le quartier. Pour affirmer son rôle écologique, la darse comprend un bassin écologique qui traite une grande partie des eaux de pluie du quartier pour un rejet final dépollué. Le bassin, en cours de réalisation, s'inscrit dans une logique d'intégration de l'eau dans la conception urbaine pour augmenter la qualité paysagère et la biodiversité du Val Fourré.

L'ensemble des opérations, dont le coût est estimé à 75 millions d'euros, ont permis de renforcer la vocation résidentielle de ce secteur en capitalisant sur la localisation en bordure du bassin d'aviron et des paysages des coteaux de Seine. Le Val Fourré a ainsi obtenu le label engagement dans la démarche EcoQuartier en décembre 2014 et s'est vu remettre le label EcoQuartier en 2015 pour l'ensemble des quartiers Nord du Val Fourré qui ont bénéficié d'une rénovation globale.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016 par courriel à

dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

NOM, prénom	QUILLIEN Ronan
Fonction	Responsable Bureau de Liaison avec l'Aménagement et l'Urbanisme
Organismes, regroupements d'organismes	CD93 / Direction de l'Eau et de l'Assainissement
Adresse	Hôtel du département 93006 BOBIGNY Cedex
Téléphone fixe	01 43 93 68 50
Téléphone mobile	06 14 67 51 37
Courriel	rquillien@seinesaintdenis.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Ronan QUILLIEN
Titre de la communication	L'eau pluviale comme ressource pour une adaptation de la ville au changement climatique .
<u>Impact , résultats du projet proposé</u> L'approche présentée ici permet : <ul style="list-style-type: none">• De considérer les eaux pluviales comme une ressource• D'affiner la connaissance de phénomène d'ilots de chaleur urbain• De proposer des aménagements permettant à la ville de s'adapter au changement climatique .	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Une des conséquences du changement climatique réside dans une intensification des phénomènes caniculaires.

La canicule de 2003 reste dans les esprits et a permis à la DEA de se poser la question du rôle qu'elle pouvait jouer. En dehors des actions liées à la lutte contre les changements climatiques, le Département a proposé une démarche d'adaptation.

Ainsi, adossé à la politique de gestion des eaux pluviales et en s'appuyant sur un travail d'identification des îlots de chaleur sur son territoire, l'adaptation passe par des aménagements visant la désimperméabilisation, l'augmentation de l'évaporation et le recours à des surfaces davantage végétalisées.

Cette communication s'attachera à présenter les éléments de diagnostic (cartographie des inondations, biblio..) mais également les solutions créatrices d'îlots de fraîcheurs.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation.

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

NOM, prénom	DONCOEUR, Benoît
Fonction	Chargé de mission gestion innovante des eaux urbaines
Organismes, regroupements d'organismes	Association ESPACES, Veolia Eau Île-de-France, communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)
Adresse	855 avenue Roger Salengro 92370 Chaville (Association Espaces)
Téléphone fixe	01 55 64 13 40
Téléphone mobile	06 15 45 31 20
Courriel	benoit.doncoeur@association-espaces.org
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	DONCOEUR Benoît benoit.doncoeur@association-espaces.org
Titre de la communication	Gestion alternative des eaux urbaines et de l'assainissement
<u>Impact résultats du projet proposé :</u> Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés. Ce partenariat vise à mettre en œuvre des synergies favorables au développement durable entre la trame verte et bleue et les réseaux d'assainissement sur le territoire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO). Dans la continuité des expériences réalisées par l'Association Espaces, les projets permettront l'adaptation au changement climatique en favorisant la végétalisation pour l'infiltration de l'eau, la captation du carbone et la lutte contre les îlots de chaleur urbains, en favorisant les économies d'eau (utilisation des eaux claires avant rejet, substitution des eaux de pluies à l'eau potable pour les usages qui le permettent), et en permettant de lutter contre les inondations.	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

En association avec Espaces, Veolia Eau Île-de-France a remporté l'appel d'offre de la délégation de service public (DSP) de l'assainissement de la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO), constituée des communes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves, Ville d'Avray, pour la période 2016-2022.

Dans ce cadre, Veolia Eau Île-de-France et l'Association Espaces ont souhaité collaborer et engager conjointement une démarche de gestion innovante des eaux urbaines. Sur le territoire de GPSO, la gestion de l'assainissement doit prendre en compte de multiples enjeux : la surcharge des eaux claires parasites permanentes dans les réseaux, l'économie de la ressource en eau, l'artificialisation des sols et les risques d'inondations, la mise en œuvre de la trame verte et bleue notamment par la déconnexion du réseau hydrographique naturel du réseau d'assainissement, etc.

Ces enjeux ont conduit les deux partenaires à s'associer pour trouver des solutions innovantes. Par ses études et projets d'action, ce partenariat répond à plusieurs objectifs relatifs à l'adaptation au changement climatique :

1. L'accroissement de la présence de l'eau en ville et la lutte contre les îlots de chaleur (restauration progressive du réseau hydrographique naturel et valorisation des sources),
2. L'infiltration des eaux de pluie par des espaces végétaux ayant fonction de puits de carbone et limitant l'artificialisation des sols et les risques d'inondations,
3. Les économies d'eau en utilisant les eaux de pluie et autres eaux claires dans les usages qui ne nécessitent pas d'eau potable,
4. La contribution au bon fonctionnement des écosystèmes et à leur capacité d'adaptation (en cohérence avec la Trame Verte et Bleue de GPSO),
5. La sensibilisation et la participation des habitants à l'évolution et à l'amélioration de leur cadre de vie,
6. La création d'emplois dans des secteurs d'avenir.

Outre l'Association Espaces, Veolia, GPSO et ses communes, ces projets rassemblent l'ONF, d'autres associations (telles que Chaville Environnement ou le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon), le syndicat Hydreaulys, etc.

Les 62 projets identifiés dans les différentes communes de GPSO peuvent être regroupés en quatre types qui feront appel à des méthodes différentes :

1. Connaître et protéger le chevelu hydraulique (têtes de bassins, rigoles, mares, étangs, rus, etc.) : cartographie, création et entretien de mares, création et entretien d'ouvrages alternatifs au raccordement des eaux claires de tête de bassin au réseau d'assainissement ;
2. Préserver et valoriser les sources et les fontaines : identification des sources et fontaines dans les coteaux, proposition d'alternatives à leur raccordement direct, création d'ouvrages permettant de rendre présente « l'eau dans la ville » et d'améliorer le cadre de vie des habitants ;
3. Rendre la ville plus perméable en prenant en compte le cycle naturel de l'eau : gestion à la parcelle, perméabilisation des sols, de façon à limiter les inondations avales et à lutter contre les pollutions liées aux débordements ;
4. Mettre l'eau au cœur de l'aménagement durable du territoire : saisir l'occasion de grands projets d'aménagements pour proposer une gestion des eaux de pluie privilégiant l'infiltration, la biodiversité et la présence de l'eau en ville.

Veolia et l'Association Espaces disposent de compétences complémentaires en génie écologique. L'Association participera également par ses chantiers d'insertion et mobilise d'ores et déjà son réseau d'adhérents habitants du territoire. Veolia participe également par la mobilisation de ses compétences en cartographie.

Veolia confie une mission d'ingénierie à hauteur de 10K€/an à Espaces. Par ailleurs, la DSP prévoit un minimum de 10 à 30 K€/an de travaux réalisés par Espaces.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr
ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	
Fonction	Mairie
Organismes, regroupements d'organismes	COURBEVOIE.
Adresse	
Téléphone fixe	
Téléphone mobile	
Courriel	
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Jacques Macret + Florence Robert contact@rb-cie.net
Titre de la communication	<i>Gestion alternative des Eaux pluviales en ville, ou comment la réhabilitation de l'espace public permet la déminéralisation des sols en ville dense: exemple de l'Avenue et du square de Château du Loir à Courbevoie</i>
<u>Impact ,résultats du projet proposé :</u> Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés. Transformation d'une avenue et réhabilitation du Square de château du Loir à Courbevoie avec la gestion des EP comme ligne directrice du projet d'aménagement. L'avenue de Château du Loir a été transformé en rue jardin avec chaussée drainante et pavés à joint végétalisé. Dans le square Château du Loir, les infrastructures industrielles (dallages) sont devenues support des déplacements du square. L'ensemble des eaux pluviales est géré à la parcelle. Les eaux de ruissellement des surfaces dures se déversent dans les espaces plantés et, de fait, participent à l'arrosage naturel des végétaux. Elles se déversent également dans des noues paysagères, puis s'infiltrent dans le sol naturellement drainant pour alimenter la nappe phréatique. Cet ensemble "Avenue et Square" constitue l'accès au nouveau collège G. Pompidou. Il crée une ambiance végétale forte et un lieu de calme, loin des circulations denses de la ville de Courbevoie. L'aménagement paysager offre quotidiennement aux riverains un espace apaisé. Il contribue à limiter les infrastructures de réseaux enterrés de la ville et constitue un barreau de la trame verte de la ville.	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Profitant de la construction du nouveau collège Georges Pompidou sur l'avenue de Château du Loir, la ville de Courbevoie a souhaité transformer et recomposer trois lieux contigus, aux usages et à la facture obsolètes :

- l'avenue de Château du Loir, fortement minérale et aux dimensions disproportionnées,
- le square de quartier dépréssant et peu attractif,
- une friche urbaine, dalle d'un ancien bâtiment industriel démolit, ponctuant la voirie, comme un espace

abandonné, en attente...

La conception du projet de l'avenue et du square de Château du Loir répond à plusieurs objectifs et notamment:

- La réalisation d'un barreau de la trame verte de la ville de Courbevoie, en relation directe avec le corridor écologique que constitue le talus SNCF.
- La récupération des eaux pluviales : La totalité des eaux pluviales est récupérée et envoyée au pied du talus SNCF.
- La valorisation des matériaux existants: Le sol en place a été valorisé par un apport de compost de déchets verts évitant ainsi les apports en décharges publiques et les rotations de camions en découplant.
- La favorisation de la biodiversité : Le pied du talus est semé d'un mélange type prairie fleurie. Une attention particulière a été apportée au mélange floral visant à valoriser le corridor écologique que constitue le talus SNCF
- Le maintien d'un maximum de surface de sol perméable, voire l'augmentation de cette surface perméable.
- Le choix d'une palette végétale adaptée.

Gestion alternatives des eaux pluviales: Les eaux pluviales de l'ensemble des aménagements sont récupérées. Le traitement des eaux pluviales se fait à la parcelle. Il n'y a aucun rejet au réseau.

La chaussée de l'avenue de Château du Loir a été transformée en chaussée drainante.

Dans le square cette gestion alternative se concrétise en différents éléments faisant partie du dispositif paysager. Captées par ruissellement dans les noues, les eaux s'infiltrent dans le sol. Depuis les cheminements, elles se déversent naturellement dans les zones plantées installées légèrement en creux par rapport aux surfaces en dur, permettant l'arrosage des plantes.

La clôture du square, installée en « haha » ou en creux, fait elle-même office de noue d'infiltration.

Enfin, les eaux pluviales de la toiture du pavillon des jardiniers sont récupérées et stockées dans une citerne, puis alimentent la mare pédagogique du jardin partagé.

Réemploi des existants: Les matériaux du site ont été largement réutilisés.

Sols perméables valorisés: Afin de minimiser les surfaces imperméables du projet, même le sous-sol du pavillon des jardiniers est rendu perméable, grâce à la fondation réalisée sur micro pieu. Elle maintient le sol perméable sous le plancher du pavillon. Aujourd'hui des mousses et plantules s'installent...

Diminution de la pollution lumineuse: Le déplacement de l'éclairage public au plus près du collège et des cheminements piétons publics, ainsi que l'installation d'un système de régulation de l'éclairage pour diminuer l'intensité lumineuse sur certaines parties du square, ont permis de revoir les niveaux d'éclairage du quartier, et de favoriser un moindre éclairage sur le talus SNCF repéré comme un site potentiel de développement de la biodiversité ordinaire.

Palette végétale adaptée: La ville de Courbevoie a choisi l'association Espaces, pour l'entretien des aménagements paysagers. Cette association est spécialisée de la gestion des espaces verts à faible impact environnemental et sans produit phytosanitaire. Dès la conception, cette dimension de "gestion écologique" a été pris en compte par la maîtrise d'oeuvre, et a dicté, notamment, le choix de la palette végétale.

Surface totale = 9500m²

Budget total de l'opération Avenue + square: 2 500 000,00 €HT

Maîtrise d'ouvrage: Ville de Courbevoie

Jacques Macret Direction du Service Espaces Verts et de l'Environnement **Equipe de**

Maîtrise d'oeuvre:

Florence Robert & Frédéric Boeuf rb&Cie Paysagistes Mandataires, avec Techni'cité BET VRD, Sol Paysage BET Sol et Fabienne Bulle Architectes architecte du pavillon des jardiniers

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation



APPEL À COMMUNICATIONS

CONTRIBUTIONS RECUES

THEME 2 : LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN CLIMAT A L'ECHELLE LOCALE

DES ACTIONS LOCALES
POUR S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE



Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territoriale des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christelle@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE – Direction territoriale des rivières d'Ile de France – 51 rue Salvador Allende – 92000 NANTERRE

NOM, prénom	Jean-Baptiste Butlen
Fonction	Directeur général adjoint (DGA)
Organismes, regroupements d'organismes...	Eau de Paris
Adresse	19 rue Neuve Tolbiac 75013 Paris
Téléphone fixe	01 58 06 34 00 (siège)
Téléphone mobile	
Courriel	Jean-baptiste.butlen@eaudeparis.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 – L'eau en ville <input checked="" type="checkbox"/> Thème 2 – La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 – Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 – Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 – Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 – La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Florence Soupizet Florence.soupizet@eaudeparis.fr
Titre de la communication	Eau de Paris s'engage pour la réduction de son empreinte énergétique et carbone sur l'ensemble de l'activité de l'entreprise

Impact, résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

En adoptant le 6 novembre 2015 son plan d'action climat énergie pour la période 2015-2020, Eau de Paris a réaffirmé son engagement de long terme pour la transition énergétique et fixe quatre cibles à l'horizon 2020 :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 15%,
- Consommer 95% d'énergie renouvelable,
- Réduire la consommation énergétique de 12%,
- Eviter l'émission de 4500 tonnes équivalent CO₂ par an.

Au-delà des mesures d'atténuation, Eau de Paris a également défini des mesures d'adaptation au changement climatique.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts ...

Contexte et Objectifs :

Eau de Paris s'engage pour la réduction de son empreinte énergétique et carbone sur l'ensemble de l'activité de l'entreprise dont son périmètre industriel, via un programme d'actions sur la période 2015-2020 qui permettra d'atteindre quatre cibles majeures :

- réduire les émissions de GES de 15% entre 2004 et 2020
- réduire la consommation énergétique de 12% entre 2004 et 2020
- consommer 95% d'énergie renouvelable
- être acteur du territoire durable en évitant l'émission de 4500 TeqCO₂/an

Le Plan Climat Energie, rassemblant les actions d'EDP en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, s'inscrit en cohérence avec la Charte des Acteurs du Plan Climat et le Contrat d'objectifs qui lie Eau de Paris et la Ville de Paris.

Pour atteindre les cibles, 7 objectifs thématiques regroupent 30 actions à mener à bien :

OBJECTIF n°1 : PROCEDE INDUSTRIEL - Réduire l'incidence climatique et énergétique du captage, du transport, du traitement, du stockage et de la distribution de l'eau

OBJECTIF n°2 : EAU ET ENERGIE - Utiliser les atouts du patrimoine de l'eau pour produire de l'énergie renouvelable

OBJECTIF n°3 : BATIMENTS - Réduire les besoins énergétiques des bâtiments

OBJECTIF n°4 : DEPLACEMENTS - Réduire l'incidence environnementale des transports *via* l'amélioration des déplacements de l'entreprise

OBJECTIF n°5 : CONSOMMATION RESPONSABLE ET GESTION DES DECHETS - Adopter une consommation moins émettrice de GES, moins consommatrice d'énergie et moins génératrice de déchets

OBJECTIF n°6 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - Garantir l'approvisionnement en eau de Paris et gérer durablement la ressource et les milieux

OBJECTIF n°7 : MOBILISATION - Infléchir les comportements des usagers et des collaborateurs

5 actions sont prioritaires pour atteindre les cibles du plan climat énergie :

- objectif 1 : Diminuer les émissions de gaz à effets de serre dues aux réactifs
- objectif 1 : Optimiser la consommation énergétique due au pompage
- objectif 2 : Continuer à exploiter le potentiel de la géothermie à l'Albien
- objectif 2 : Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du réservoir de l'Haÿ-Les-Roses
- objectif 5 : Passer à l'électricité verte.

Une ambition déjà traduite en actions

Dès 2015, l'entreprise publique a lancé plusieurs chantiers de cette dynamique de longue haleine.

Elle a notamment réalisé un audit énergétique de l'ensemble de ses sites industriels pour dégager des pistes de rationalisation de ses consommations énergétiques, et prévu à son plan d'investissement pluriannuel de faire évoluer son outil industriel vers des technologies à haut rendement énergétique. Par exemple, pour adapter leur puissance au débit d'eau, des variateurs de vitesse ont été installés sur la moitié des pompes car elles représentent de l'ordre de 80% des consommations énergétiques d'Eau de Paris.

En adhérant au SIPPAREC, l'entreprise publique a aussi fait le choix de doter ses sites d'une électricité à 100% verte, *via* le mécanisme des garanties d'origine. Dès le 1^{er} janvier 2016, 95% de l'énergie consommée par Eau de Paris était ainsi d'origine renouvelable, soit la cible fixée pour 2020.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

NOM, prénom	DI GIOVANNI Anaïs
Fonction	Responsable de la cellule d'animation de la Charte de l'eau et du Contrat de Bassin Seine centrale urbaine
Organismes, regroupements d'organismes	Association ESPACES
Adresse	855 avenue Roger Salengro 92370 Chaville
Téléphone fixe	01 55 64 13 40
Téléphone mobile	06 75 66 95 81
Courriel	anais.di-giovanni@association-espaces.org
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input checked="" type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Anaïs DI GIOVANNI anais.di-giovanni@association-espaces.org
Titre de la communication	Mise en place d'un Contrat de Bassin et sa contribution à l'adaptation locale au changement climatique

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Par leur réseau d'acteurs et leur programme d'actions, la Charte de l'eau et le Contrat de bassin Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine contribuent à l'adaptation au changement climatique sur le territoire dans le domaine de l'eau. De nombreux projets contribuent, par exemple, à rafraîchir localement les températures des milieux aquatiques et de l'air ambiant, à lutter contre les inondations et à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau sur le territoire.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Sur demande de plusieurs acteurs du territoire de la Seine centrale urbaine, dont l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil régional d'Ile-de-France, l'association Espaces a mené en 2009-2010 une réflexion sur l'opportunité d'une instance de gouvernance de l'eau. Cette réflexion s'est clôturée par la journée de restitution et d'échanges sur les outils et enjeux de la gestion de l'eau du 21 décembre 2010. A l'issue de cette dernière, élus, collectivités et services de l'Etat se sont prononcés en faveur de la mise en œuvre d'une Charte de l'eau associée à un outil opérationnel, le Contrat de bassin.

Cette double démarche a été engagée, d'une part, pour sensibiliser les acteurs du territoire aux bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau au travers de la Charte et, d'autre part, pour mettre en œuvre des programmes d'actions pluriannuels opérationnels cofinancés par l'intermédiaire du Contrat de bassin.

La Charte de l'eau, adoptée en décembre 2012 et regroupant 88 signataires, reflète un engagement collectif de l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, associations et acteurs économiques) dans le respect des compétences et des possibilités de chacun. Elle constitue un cadre de référence proposant des objectifs à intégrer dans leurs actions et projets en vue de participer activement à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du territoire.

Après deux ans de préparation, le Contrat de bassin a été validé par la commission des aides de l'Agence de l'eau Seine-Normandie le 3 décembre 2013. Il a été établi pour la période 2014-2018, en visant ainsi la nécessaire mise en cohérence des actions sur le territoire pour répondre aux grands enjeux liés à l'eau : restaurer les milieux aquatiques et la continuité écologique (Trame verte et bleue), reconquérir la qualité des eaux et protéger la ressource en eau, améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter les ruissellements ainsi que se réapproprier la Seine et ses affluents.

Il rassemble 33 signataires dont 3 financeurs et 30 maîtres d'ouvrages qui ont inscrit au total 227 projets pour un montant initial de près de 453 millions d'euros. 12 nouveaux maîtres d'ouvrage rejoindront la démarche en 2016 avec un programme d'actions complémentaire.

Ce programme d'actions contribue également à l'adaptation au changement climatique sur le territoire dans le domaine de l'eau par le biais de nombreux projets :

- restauration des milieux aquatiques et de la continuité écologique (revégétalisation et entretien des berges, préservation et création de milieux humides, réouverture du ru de Buzot, etc...) ;
- protection de la ressource en eau (réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement pour limiter les pertes en eau et les rejets, réduction des pollutions diffuses par les produits phyto sanitaires, etc...)
- amélioration de la gestion des eaux pluviales et limitation des ruissellements (création de bassins de stockage, désimperméabilisation des sols favorisant l'infiltration à la parcelle, etc...).

En complément, un dispositif d'accompagnement des usagers de produits phytosanitaires composé de 4 référents a été mis en place afin d'atteindre le « zéro phyto » sur le territoire et ainsi réduire les risques de pollutions diffuses.

Cette démarche constitue une vraie dynamique territoriale. Elle participe ainsi, par exemple, à rafraîchir localement les températures des milieux aquatiques et de l'air ambiant, à lutter contre les inondations et à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau sur le territoire.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	DEHU Camille et de SOUSA Marine
Fonction	Chargées de Mission Aménagement du Territoire et Transition Energétique
Organismes, regroupements d'organismes	Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF)
Adresse	Services techniques 7, rue Georges Pompidou – ZA des Vingt Arpents 77790 Le Mesnil-Amelot
Téléphone fixe	01 60 03 71 08
Téléphone mobile	06 32 12 48 99
Courriel	camille.dehu@cc-pmf.fr marine.de-sousa@cc-pmf.fr
Thème auquel se rapporte la communication	Thème 2 -La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale
Intervenant (Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée)	Déhu Camille, camille.dehu@cc-pmf.fr
Titre de la communication	Mise en place d'une dynamique « Plan Climat » dans un territoire rural francilien : le cas de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France
<p>L'impact attendu de la mise en place d'une <i>dynamique</i> « <i>Plan Climat</i> » sur notre communauté de communes est celui de pouvoir relever le double défi des territoires ruraux franciliens:</p> <ul style="list-style-type: none"> - répondre aux exigences d'atténuation et d'adaptation au changement climatique avec des moyens financiers et humains limités ; - réanimer le lien social entre les habitants et inventer ensemble des solutions aux difficultés spécifiques (et leurs impacts) à ce type de contexte (précarité des transports en commun, absence de commerces de proximité, faible autonomie alimentaire, etc.) 	
Résumé	
<p>La mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle locale requiert l'engagement d'une diversité d'acteurs sur une multitude de thématiques. Dans le contexte rural seine-et-marnais, cependant, la disparition progressive des commerces de proximité, l'autonomie alimentaire limitée du territoire, l'appauvrissement des collectivités et des services publics et le rythme de vie soutenu des populations travaillant sur Paris/proche banlieue, sont autant d'obstacles à la mise en réseau et l'engagement des habitants.</p>	

La création d'une dynamique de mobilisation fortement créatrice de lien social, semble alors une des stratégies les plus efficaces, à l'échelle locale et en contexte rural, pour répondre aux défis écologiques et climatiques de notre époque.

Conformément au sens *mécanique* de la notion de « *dynamique* », qui consiste à *mettre en relation des forces pour enclencher un mouvement*, nous avons décidé sur la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF), de procéder 1. à l'identification et à la mobilisation des *forces « moteur »* de notre territoire pour parvenir progressivement 2. à déclencher le lancement d'un mouvement participatif autour du Plan Climat, qui aura pour effet 3. de donner un sens et une attractivité nouvelle à son territoire.

Pour cette première étape d'identification, compréhension et mobilisation des forces « moteur », plusieurs échelles ont été considérées :

- la *collectivité* elle-même, à travers la sensibilisation des agents, la constitution d'une charte d'écoresponsabilité, l'introduction de clauses environnementales dans les marchés publics, l'analyse des compétences assumées par la CCPMF et leurs liens avec les enjeux climatiques ;
- les *élus*, à travers la présentation de la démarche « Plan Climat », l'organisation d'une enquête territoire avec des entretiens-visite dans chacune des vingt communes de la CCPMF, la tenue régulière d'ateliers thématiques avec des intervenants spécialisés, la participation à des événements inspirants (ex : rencontres nationales TEPOS) ;
- les *habitants*, à travers l'organisation de projections-débats de documentaires socioenvironnementaux et d'un plan de communication « les habitants parlent aux habitants » sur les actions locales menées ou soutenues par la collectivité ;
- les *partenaires institutionnels*, à travers la rencontre et la compréhension des objectifs et capacité de soutien/relais de chacune des institutions pouvant être liées à la mise en place d'un plan Climat.

Les objectifs de cette démarche sont, avec les moyens humains et financiers limités d'une collectivité rurale, de :

- bâtir l'exemplarité de la collectivité et par conséquent sa légitimité à agir dans cette démarche « Plan Climat » ;
- connaître et mettre en valeur les innovations du territoire ;
- identifier les acteurs capables de fédérer les habitants autour des enjeux climatiques, ainsi que les partenaires susceptibles de soutenir la collectivités/les communes,
- comprendre les interdépendances, difficultés et potentiels freins à la mise en place du plan d'actions contre le changement climatique à l'échelle locale.

Pour la mise en place du PCAET, la collectivité a bénéficié de l'accompagnement de l'outil Climat Pratic, financé par l'ADEME. Elle a également mobilisé deux agentes, partiellement et à temps plein, sur cette thématique. Formées académiquement dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, sciences politiques et de l'aménagement du territoire, puis, grâce à l'ADEME, à la démarche Plan Climat, elles représentent pour l'instant les principaux coûts de la mise en place du PCAET pour la collectivité. D'autres coûts, concernant le plan de communication et les premières lignes d'actions pourront être précisés dès la rentrée 2016.

ENGAGEMENT DES AUTEURS : En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation



APPEL À COMMUNICATIONS

CONTRIBUTIONS RECUES

THEME 3 : Consommer autrement

DES ACTIONS LOCALES
POUR S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE



Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

NOM, Prénom	ROULET Antoine
Fonction	Chef de service Agriculture, Aménagement foncier et Forêt, DEEA
Organismes, regroupement d'organismes ...	Conseil départemental de Seine-et-Marne
Adresse	Hôtel du département, 12 rue des Saints pères, 77 000 Melun
Téléphone fixe	01 64 14 79 40
Téléphone mobile	
Courriel	antoine.roulet@departement77.fr
<p>Thème auquel se rapporte la communication</p> <p><i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> € Thème 1 – L'eau en ville € Thème 2 – La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale ◆ <u>Thème 3 – Consommer autrement</u> € Thème 4 – Protection de la ressource et économie d'eau € Thème 5 – Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations € Thème 6 – La continuité écologique, une chance pour nos rivières
<p>Intervenant</p> <p>Nom, Prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée</p>	<p>ROULET Antoine antoine.roulet@departement77.fr</p>
<p>Titre de la communication</p>	<p>Plateforme seine-et-marnaise de regroupement, de transformation et de conditionnement des produits agricoles de proximité pour l'approvisionnement de la restauration collective</p>
<p><u>Impact, résultats du projet proposé :</u></p> <p>Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.</p> <p>Ce projet constitue un levier important pour permettre de pérenniser l'activité agricole, d'accompagner les agriculteurs dans des projets de diversification de leurs productions et de dynamiser les filières locales sur le territoire, dont, en particulier, les filières actuellement fragilisées (élevage, maraîchage et arboriculture), tout en renforçant la consommation de productions alimentaires locales via un nouveau circuit de proximité.</p>	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvres / coûts ...

L'agriculture représente 56% de la superficie du territoire de Seine-et-Marne (soit environ 335 000 hectares), ce qui en fait le premier département agricole d'Ile-de-France. Elle remplit une fonction économique essentielle sur le département, avec environ 2 800 exploitations et 5 700 emplois, et ses filières de production, notamment en grandes cultures et maraîchage, sont des atouts au niveau national.

Par sa vocation de production, l'agriculture répond aux besoins des habitants en termes d'alimentation et la présence du bassin de consommation francilien, soit environ 12 millions de personnes, constitue une opportunité importante pour le développement de l'approvisionnement via des circuits de proximité. Cette opportunité concerne notamment les productions spécialisées (fruits, légumes, produits laitiers et carnés), auxquelles correspond la demande sociétale actuelle en produits alimentaires locaux traçables, et constitue un enjeu majeur pour la Seine-et-Marne, qui est, notamment, l'un des premiers producteurs français de salade d'été.

Cependant, la spécificité liée aux grandes cultures, aujourd'hui également organisées en circuits de proximité, est insuffisamment valorisée et ces circuits doivent être développés. L'ensemble de ces filières locales répondent en effet à des enjeux aussi bien en termes de développement économique (débouchés pour les producteurs, création d'emplois non délocalisables,...), de rapprochement des producteurs et des consommateurs, garant de confiance vis-à-vis de l'origine des produits, ou encore d'impacts environnementaux réduits.

Toutefois, malgré un contexte francilien favorable, ces productions, en maraîchage, arboriculture ou élevage, réalisées par des exploitations spécialisées et/ou diversifiées, rencontrent des difficultés dans la transformation, la commercialisation et la contractualisation de leurs productions, par manque d'outils de transformation, de structuration des filières ou de difficultés logistiques.

Ainsi, la création d'une plateforme assurant la collecte, la transformation et le conditionnement des produits locaux, ainsi que l'organisation logistique de l'approvisionnement en direction de la restauration collective, notamment des collèges seine-et-marnais, permettrait d'intervenir en faveur des circuits de proximité et de dynamiser les filières locales.

Le projet est co-porté par Le Département et la Chambre d'Agriculture dont les services sont chargés du suivi technique du projet. Un comité technique et un comité de pilotage associent les partenaires franciliens à la démarche : la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qui a co-financé la première étude menée, la Région Ile-de-France, la Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne, Seine-et-Marne Développement, la Maison de l'Élevage.

Le projet est mené selon trois étapes principales :

- la conduite d'une étude de préfiguration, menée de janvier à juin 2016, qui a abouti à un diagnostic stratégique pour rapprocher l'offre et la demande, la définition du modèle économique de la plateforme et ses modalités de fonctionnement propres,
- des études complémentaires pour préciser les résultats obtenus, qui seront menées à partir de l'automne 2016
- la structuration de la plateforme et sa mise en œuvre : création d'une entité juridique ad hoc pour son portage et mise en place effective de la plateforme physique.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France - 5 octobre 2016

Nom prénom	Bénédicte REBEYROTTE
Fonction	Responsable développement des territoires
Organisme	GAB IDF (groupement d'agriculture biologique de la région Ile-de-France)
Adresse	5 rue de Paris 77220 TOURNAN EN BRIE
Tel fixe	01 84 83 01 80
Tel mobile	06 37 93 83 40
Courriel	b.rebeyrotte@bioiledefrance.fr
Thème	Thème 3 – Consommer autrement
Intervenant	Alice Clerc ou Marie-Clémentine Foussat
Titre de la communication	Mise en place de circuits bio de proximité pour la restauration collective
Impact, résultats du projet proposé	
<p>La mise en place de circuits biologiques de proximité pour la restauration collective permet de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Donner accès au plus grand nombre à des produits de qualité, préservant ainsi la santé des convives,- Sensibiliser les convives ainsi que leurs parents aux impacts de leurs choix de consommation alimentaire sur la santé, l'agriculture et l'environnement,- Soutenir et développer la production bio donc les surfaces cultivées en agriculture biologique, ayant pour conséquence la limitation des pollutions de la ressource en eau et la préservation de la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité,- Renforcer l'ancrage territorial de l'alimentation en développant l'approvisionnement par les circuits courts, en créant des emplois locaux non délocalisables avec une juste rémunération des agriculteurs et autres acteurs de la filière.	

Résumé

Le Grenelle de l'Environnement a fixé, en 2007, l'objectif de 20 % de produits biologiques en restauration collective. N'étant pas encore atteint en 2013, il a été réaffirmé par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, dans le Plan Ambition Bio 2017. Représentant près d'un repas sur dix en France, la restauration collective peut en effet constituer un important débouché local pour les producteurs biologiques.

En Ile-de-France, le groupement d'agriculteurs biologiques (GAB IDF) sensibilise et forme depuis 2005 les acteurs concernés à l'introduction de produits biologiques locaux dans les établissements scolaires et les collectivités. Le GAB a accompagné l'émergence d'une organisation de producteurs bio afin d'approvisionner les acteurs de la restauration collective en produits bio franciliens (Fermes bio IDF puis la Coopérative Bio d'IDF).

Quelques chiffres clés :

En 2015 en Ile-de-France :

- 100 établissements de restauration collective accompagnés par le GAB IDF, dont : 59 lycées franciliens, 11 collèges de l'Essonne, 32 municipalités du 75, 77, 91, 92, 93, 94, 95.
- Près de 180 000 convives ont mangé du bio local
- 61 personnes formées sur 7 modules
- 37 animations pédagogiques réalisées
- 450 t. de fruits et légumes
- 321 000 yaourts bio

Ainsi ce sont :

- 5 administrations
- 37 lycées franciliens
- 47 collèges du 77 et du 91
- 32 municipalités
- 100% des crèches parisiennes

Qui ont introduit du bio local dans leurs cantines en 2015 : pain, yaourts, fruits, légumes bruts et 4^{ème} gamme, lentilles et épeautre.

Plusieurs exemples concrets de mise en place des circuits bio de proximité :

Légumerie de Flins les Mureaux (78)

Sur l'aire de captage de Flins Aubergenville, cette légumerie transforme des légumes (principalement carotte mais aussi céleri, betterave) pour les proposer prêts à l'emploi sous vide (4^{ème} gamme) à des opérateurs de restauration collective (ex : cuisines centrales de collectivités, lycées et collèges, sociétés de restauration) ; cet outil permet une bonne valorisation des légumes de plein champ pour plusieurs agriculteurs locaux.

Atelier de transformation de produits laitiers: la SARL Ferme de Sigy (77)

Cet atelier de fabrication de produits laitiers qui transformait du lait conventionnel à Sigy (77) s'est certifié en bio en 2014 dans l'objectif de valoriser du lait d'un éleveur bio tout proche ; les produits (yaourts nature, sucrés et aromatisés, fromage blanc, lait pasteurisé) sont commercialisés exclusivement en restauration collective et remportent un franc succès auprès des jeunes convives. Différents conditionnements existent, notamment le seau pour limiter le

gaspillage et réduire le coût à la portion pour les restaurants scolaires. L'atelier va ouvrir prochainement une antenne à Rambouillet afin de transformer l'intégralité du lait de la Bergerie Nationale qui est bio depuis mi-mai 2016. A cette occasion l'offre de produits sera diversifiée : crème dessert au chocolat, fromage frais et affiné.

Structure de commercialisation de produits bio franciliens

Depuis 2011, l'association d'agriculteurs bio « Fermes Bio d'Ile-de-France » propose la commercialisation et la livraison d'une large gamme de produits bio locaux adaptés à la restauration collective : fruits et légumes bruts et primo-transformés, légumes secs, produits laitiers, épicerie. L'activité de Fermes bio d'IdF a été reprise en avril par La Coopérative Bio d'Ile-de-France, qui est une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif). Ce statut juridique particulier permet d'avoir différentes catégories d'acteurs sociétaires de la SCIC : par exemple des producteurs, des transformateurs, mais également des collectivités.

Son objectif : mettre en place des ateliers de transformation d'envergure pour démultiplier la gamme de produits aujourd'hui fournie à la restauration collective et aux magasins spécialisés bio. La transformation principalement visée est celle des légumes de plein champ. L'économie d'échelle envisagée permettra d'avoir des produits à des prix plus accessibles pour les clients tout en restant rémunérateurs pour les producteurs, et donc d'assurer un débouché en bio plus important pour un développement des surfaces cultivées en bio en Ile-de-France.

Quel est l'intérêt pour la collectivité de participer à ce type de projet :

- Assurance de la proximité et fraîcheur des produits bio ;
- Gamme de produits adaptée à la restauration collective ;
- Visibilité sur l'offre de produits disponible avec possibilité de contractualiser pour une pérennisation des approvisionnements à un prix plus intéressant (engagement prix et volumes) ;
- Possibilité de bénéficier d'un accompagnement individualisé, de formations et d'animations pédagogiques par le GAB IDF ;
- Engagement pour la préservation des ressources naturelles du territoire et pour la dynamisation de l'économie locale.

En ce qui concerne les agriculteurs bio :

- Contractualisation avec les collectivités permettant de planifier les productions et d'avoir une garantie de débouché ;
- Commercialisation via une organisation de type SCIC qui est une coopérative permettant l'implication des collectivités et des clients comme sociétaires et donc parties prenantes de la pérennisation et du développement de leurs approvisionnements ;
- Accès facilité au marché de la restauration collective, plus difficile en individuel notamment d'un point de vue administratif et logistique ;
- Valorisation locale de leurs produits : communication, sensibilisation des collectivités et convives

Le développement de ce type de projet, notamment grâce à la Coopérative Bio d'Ile-de-France qui prévoit des outils de transformation de légumes de grande envergure, permettra l'augmentation des surfaces en bio.

En effet le développement des légumes de plein champ biologiques apparaît particulièrement pertinent dans la mesure où, pour des exploitations conventionnelles en grandes cultures, l'implantation de ce type de culture pourra apporter une forte valeur ajoutée dans une rotation biologique. Les légumes de plein champ pourront ainsi constituer un levier important pour déclencher des conversions, notamment sur les aires d'alimentation de captages qui représentent environ 50% de la surface agricole francilienne.



APPEL À COMMUNICATIONS

CONTRIBUTIONS RECUES

THEME 4 : Protection de la ressource et économie d'eau

DES ACTIONS LOCALES
POUR S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE



Nom, Prénom	BERNARD Vincent
Fonction	Responsable des études et du développement
Organismes, regroupements d'organismes	Reezome – Réseau d'ingénieries pour l'Architecture et le Développement Durable
Adresses	143, avenue Jean-Baptiste Clément, 92100 Boulogne-Billancourt
Téléphone fixe	01 41 31 51 50
Courriel	vb@reezome.com
Thème auquel se rapporte la communication	<input type="checkbox"/> Thème 1 – L'eau en ville
	<input type="checkbox"/> Thème 2 – La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale
	<input type="checkbox"/> Thème 3 – Consommer autrement
	<input type="checkbox"/> Thème 4 – Protection de la ressource et économie d'eau
	<input type="checkbox"/> Thème 5 – Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque d'inondations
	<input type="checkbox"/> Thème 6 – La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom Courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	ALLUIN Philippe Courriel : p.alluin@groupe-aetm.com
Titre de la communication	Végétalisation des terrasses et transformation d'une cuve fioul en collecteur d'eau de pluie au 135 route de la Reine – 92100 Boulogne-Billancourt
Impact, résultats du projet proposé : <i>Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.</i>	
Ce projet a pour but d'améliorer la gestion de l'eau de pluie dans la résidence ; la végétalisation aura une action d'évapotranspiration des pluies et le reste sera drainé dans la cuve de récupération pour un usage ultérieur. Ce système permettra d'atténuer l'impact de fortes précipitations sur les réseaux d'eaux usées et d'économiser de l'eau potable pour l'entretien des espaces verts de l'immeuble.	
Résumé	
<i>Contexte, enjeux, objectifs, acteurs, description du projet, données techniques, méthodes mises en œuvre, coûts...</i>	
L'immeuble est situé sur le rond-point Rhin et Danube, une des entrées majeures dans la ville depuis le pont de St Cloud. La copropriété s'est engagée dans un projet ambitieux de rénovation de l'immeuble, en privilégiant les objectifs de développement durable, d'amélioration énergétique et de gestion de l'eau. Lors de son assemblée générale du 6 octobre 2015, le syndicat des copropriétaires a adhéré à la Charte de l'eau.	
À l'occasion de la réfection des étanchéités de l'immeuble, la copropriété souhaite inclure dans ce projet la végétalisation de la toiture-terrasse de l'immeuble, ainsi que la végétalisation d'une cour basse à rez-de-chaussée sur parking.	
À l'occasion du passage de la chaufferie du fuel vers le gaz, la copropriété envisage également la récupération de l'ancienne cuve à fuel pour stocker l'eau qui sera destinée à l'arrosage du jardin de la copropriété, au nettoyage des parties communes et parkings, et aux activités d'agriculture urbaine envisagées sur la toiture-terrasse.	

Les eaux de pluies de la toiture terrasse sont gérées de deux manières : premièrement la végétalisation de la terrasse absorbera une partie de celle-ci afin de la restituer directement dans l'air par évapotranspiration. Ensuite le trop plein non absorbé sera redirigé vers une cuve enterrée dans l'espace vert afin d'être utilisé pour l'arrosage et l'entretien du bâtiment. L'ensemble de ces mesures permettra aussi de stocker l'eau dans les périodes de fortes précipitations afin de ne pas engorger les réseaux d'eau usée urbains.

Aucune menace de pollution particulière (en plus de la pollution atmosphérique inhérente aux zones urbaines) n'est relevée sur le projet. Nous conseillons l'usage de produit non-phytosanitaire pour l'entretien du jardin et de la terrasse végétalisée.

La surface actuelle est une terrasse non-accessible avec rejet intégral des précipitations dans les réseaux d'eaux usées. La terrasse concernée représente une surface de 428 m². Actuellement l'évacuation des eaux pluviales se fait par le biais d'un réseau unitaire (les eaux de pluie et les eaux usées sont évacuées ensemble).

Nous avons estimé le volume ruisselé selon la méthode de calcul de l'Agence de l'eau Seine-Normandie :
Vruisselé = Surface active x 80% x 0,650 (moyenne de pluviométrie annuelle sur 30 ans sur Paris et Petite Couronne).

$$\text{Vruisselé} = 428 \times 80\% \times 0,650 = 222,6 \text{ m}^3/\text{an}$$

La surface de la toiture-terrasse, imperméabilisée, est de 428 m². La partie végétalisée représente 231 m². Quand à la cour basse, elle représente une surface de 61 m²; elle sera végétalisée en totalité. La surface totale des toitures végétalisées sera de 293 m². Pour cette partie la gestion des pluies courante se fera à ciel ouvert par le biais de l'évapotranspiration.

Le projet est localisé en zone U (urbanisé) et l'assainissement restera unitaire car il n'existe pas de réseau séparatif disponible dans la zone du projet. L'évacuation du trop plein de la cuve se fera donc dans les réseaux. Il n'est pas prévu de système d'infiltration.

Pour des raisons d'architecturales et techniques (les descentes d'eau de pluie étant trop éloignées), la cuve de 30 m³ ne récoltera pas les eaux de pluie des toitures du Rdc et drainera 70% de la terrasse du bâtiment principal.

La gestion des pluies courantes se fera par stockage dans la cuve avec une évacuation sur le principe d'un débit de fuite de 2 m³/h au 2/3 de la cuve afin de stocker en permanence 20 m³ pour les usages.

Tableau de surface pour la gestion des pluies courantes (concernant les 70% de la surface drainée par la cuve) :

Volume minimal à stocker pour gérer les pluies courantes : Surface active x 0,008. Soit dans notre cas 219 x 0,008 = 1,8 m³. Avec ce fonctionnement les pluies courantes non utilisées seront évacuées par le débit de fuite en environ 1 heure. La cuve possèdera donc 20 m³ de réserve d'eau et 10 m³ pour stocker en cas de forte pluie.

La gestion des fortes pluies se fera par un trop-plein en tête de cuve. Ainsi si les précipitations dépassent les 2 m³/h, le débit de fuite ne suffira plus et le niveau de la cuve augmentera jusqu'à ce que les 10 m³ restant soient remplis. Une fois pleine le trop-plein permettra de vider la cuve dans les réseaux d'évacuation d'eau. Cependant dès l'arrêt des pluies la cuve se videra progressivement au rythme du débit de fuite afin de lisser l'impact de la forte pluie sur environ 5 heures.

Ce système permet une régulation des rejets d'eau en période de fortes pluies sans aucune intervention humaine et sans système informatisé (souvent sujet à une maintenance contraignante). L'entretien du système et la gestion des ouvrages sera étudié selon les propositions de l'entreprise de plomberie/

chauffage de la copropriété ou de la société de transformation de la cuve.

Coût des travaux (HT)

ETUDES		
	Etudes préalables	2 400 €
	Maîtrise d'oeuvre	3 250 €
TRAVAUX EN TOITURE		
	Travaux de végétalisation des toitures terrasses: drainage et couche filtrante	8 204 €
	Travaux de végétalisation des toitures terrasses: substrat et végétation	10 841 €
DISPOSITIF DE RÉCUPÉRATION D'EAU		
	Aménagements extérieurs	3 000 €
	Plomberie	18 640 €
	Travaux sur cuve	9 032 €
	TOTAL	55 367 €

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	ERIKSSON MARION
Fonction	DIRECTRICE
Organismes, regroupements d'organismes	AVEN du Grand-Voyeux
Adresse	Mairie de Congis, rue de la poste, 77440 Congis –sur-Therouanne
Téléphone fixe	01 64 33 22 13
Téléphone mobile	0670774880
Courriel	Direction.grandvoyeux@gmail.com
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input checked="" type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Eriksson Marion, direction.grandvoyeux@gmail.com
Titre de la communication	Classe d'eau locale à destination des élus

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.
Ça a permis de développer une prise de conscience plus locale face à cette thématique, de donner des connaissances sur l'eau et les interlocuteurs institutionnels associés et de développer un réseau d'élus qui se sentent impliquer.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Dans un secteur où il n'y a pas de SAGE, et avec l'évolution des compétences liés à l'eau (GEMAPI) nous avons constaté que les élus avaient beaucoup d'interrogations lié à la gestion de l'eau et peu de moyens et de temps de trouver les réponses. Les formations sont souvent proposées loin de leurs communes. Nous

avons donc eu l'idée d'adapter le système de classe d'eau d'élus (dont l'expérience pilote a eu lieu dans le département de la Marne) à un contexte local très ciblé.

Notre objectif, donner des connaissances mais surtout des contacts vers les interlocuteurs spécifiques à chaque thématique liée à l'eau sur notre territoire (nord seine et Marne et plus précisément la partie Pays de l'Ourcq et de Meaux). Ceci en vue d'améliorer les prises de décisions de ces élus sur leurs communes.

Sur 5 jours nous avons invités différentes institutions et organisé des visites de sites.

13 communes ce sont inscrites, seules 9 ont été jusqu'au diplôme. Les élus sont repartis avec un classeur contenant toutes les présentations qu'ils ont vu, les organigrammes et les contacts, et une clé USB avec des textes de précision, réglementaires, vidéos pédagogiques (méli melo).

Nous avons traité une thématique par jour (politique de l'eau, zones humides et rivières, eau potable, assainissement) , invité la DDT, ONEMA, le Conseil Départemental, la DRIEE, l'AESN (plusieurs services) (l'ARS n'a pu se déplacer) et nous avons clôturé notre dernière journée par une présentation de l'étude commandée par l'AESN sur l'impact du changement climatique sur notre bassin versant de la Seine Normandie.

Le retour des élus a été positif et permis de nombreuses discussions. Nous espérons monter ainsi un réseau d'élus en charge de l'eau en nord Seine-et-Marne.

Les coûts de cette opération ont été assez faibles car nous avons bénéficié de salles gratuitement. Notre principal budget était la restauration (petit déjeuner et repas de midi) et les fournitures de bureau (classeur et impression des documents pour chaque élu).

Le montant total a été de 3299 euros.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

NOM, prénom	MAGNE Audrey
Fonction	Chargée de mission ressource en eau – Animatrice Aires d'Alimentation des Captages
Organismes, regroupements d'organismes	SUEZ
Adresse	Lyonnaise des Eaux SAS – 42 rue du Président Wilson BP56 78230 LE PECQ SUR SEINE
Téléphone fixe	01 30 15 33 10
Téléphone mobile	06 32 64 32 45
Courriel	audrey.magne@suez.com
Thème auquel se rapporte la communication	<p>Thème 1 - L'eau en ville</p> <p>Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale</p> <p>Thème 3 - Consommer autrement</p> <p>■ Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau</p> <p>Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations</p> <p>Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières</p>
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Audrey Magné et Emmanuelle Oppeneau
Titre de la communication	Protection et gestion de la ressource en eau du champ captant de Flins /Aubergenville.
Impact, résultats du projet proposé :	
<p>Afin de fournir durablement une eau potable de qualité et en quantité aux habitants de l'ouest parisien, en toutes circonstances, Suez a développé un système innovant de gestion des eaux souterraines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un système de géofiltration couplé à une démarche de prévention contre les pollutions diffuses et accidentelles auprès des acteurs situés dans l'aire d'alimentation des captages de Flins-Aubergenville. <p>La géofiltration assure un traitement écologique de l'eau contre les pollutions diffuses (ammonium et nitrates) et permet son stockage en nappe ; la démarche de prévention multipartenaires permet quant à elle de réduire les risques de contamination de la ressource liées aux activités situées sur l'aire d'alimentation du champ captant.</p> <p>L'ensemble de cette gestion, sans usine de traitement de l'eau, sans utilisation de produits chimiques, protégée des crues et inondations, réalimentée en cas de sécheresse, pour produire de l'eau aux normes de qualité eau potable tout au long de l'année et en toutes circonstances, entre totalement dans le champ des actions locales durables pour s'adapter au changement climatique.</p>	

Résumé

Le champ captant de Flins-Aubergenville assure l'alimentation en eau potable d'une partie significative de l'Ouest parisien, soit plus de 500 000 franciliens des Yvelines et des Hauts de Seine. La qualité des milieux souterrains constitue par conséquent un enjeu stratégique. De par son environnement, le champ captant, constitué d'une quarantaine de 37 forages, est soumis à des pressions d'origines agricoles et non agricoles. Ainsi, depuis sa mise en fonctionnement à la fin des années 50, la qualité de l'eau prélevée s'est progressivement dégradée. Pour ces raisons, l'ensemble des forages du champ captant sont prioritaires au titre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE 2016-2021).

Fort de ce constat, Suez Eau France a mis en place, dès 2005, un système innovant de réalimentation de nappe appelé « géofiltration ». Le principe de la géofiltration est d'activer la circulation de l'eau dans des milieux naturels actifs : la filtration sur berge, l'autoépuration par des gravières, et la filtration lente pour recharger la nappe. De tels systèmes permettent de cumuler l'intérêt qualitatif des milieux oxydants et réducteurs pour produire une eau de bonne qualité (notamment pour les paramètres turbidité, bactériologie, fer, manganèse, métaux, nitrates et ammonium). Ces combinaisons bénéficient également des capacités de stockage dans la nappe permettant de faire face aux pointes estivales de consommation et constituent également une barrière hydraulique de protection. Il s'agit d'un procédé écologique puisqu'il utilise la nature sans recours à des produits chimiques.

Ce procédé restant d'ordre curatif, Suez Eau France s'est engagée fin 2009 dans une démarche complémentaire de réduction des pressions diffuses et accidentelles d'origine Agricole et Non agricole « à la source » par la réalisation d'une démarche de protection des Aires d'Alimentation des Captages (AAC). Le programme d'action a pour objectif la mise en place de mesures visant à réduire l'impact environnemental réel et potentiel des activités concourant à la dégradation des eaux souterraines notamment pour les paramètres nitrates et produits phytosanitaires de synthèse. Les résultats attendus concernant la qualité des eaux sont :

- Une teneur en nitrates au refoulement de l'usine < 25 mg/l
- Une teneur en produits phytosanitaires de synthèse sur le mélange eau brute (pour la somme des molécules) < 0,25 µg/l.

La démarche de prévention s'applique sur la Zone d'Action Prioritaire (ZAP) du champ captant de Flins-Aubergenville qui s'étend sur 4860 ha (49% de la surface totale de l'AAC) et contribue à 98% de l'alimentation en eau du champ captant. Dans ce cadre, le contrat de captages signé avec l'AESN, a pour vocation de mobiliser tous les acteurs du territoire pour la protection de la ressource vis-à-vis des pollutions diffuses et accidentelles.

Depuis 2012, SUEZ Eau France collabore avec le GAB (Groupe des Agriculteurs Biologiques) Ile de France pour promouvoir et accompagner localement les conversions d'agriculteurs, mais aussi développer la filière économique aval en lien avec les collectivités et acteurs du territoire. Aujourd'hui 133 hectares sont convertis en bio, comme le site dit « la ferme de La Haye ». Les légumes produits et transformés dans cette ferme (épluchage, lavage, conditionnement, etc) sont destinés à la restauration collective scolaire. Nous envisageons de tripler cette surface à court terme.

En parallèle, la mise en place d'une animation par la Chambre d'Agriculture d'Ile De France est prévue en 2016-2017. Cette animation vise à réduire les risques de contamination de la ressource liés aux pratiques agricoles, ceci de façon adaptée au contexte local.

Pour le volet « services municipaux », SUEZ Eau France participe avec l'association ESPACES (Plaine centrale urbaine) à la réalisation d'une charte « zéro phyto » et d'un guide pratique d'accompagnement vers le zéro phytosanitaire». L'objectif pour les collectivités est pouvoir prétendre au label « Terre Saine ». La formation des collectivités et la sensibilisation de la population seront réalisées par un organisme spécialiste dans ce domaine.

Pour le volet industriel, Il est prévue de réaliser une démarche pilote auprès de 3 industriels pour identifier l'ensemble des risques pour la ressource lié à leurs activités et proposer des mesures correctives adaptées. L'objectif est par la suite de reproduire cette démarche auprès de tous les industriels classés ICPE se trouvant sur la zone de l'AAC.

Le budget pour l'animation de cette démarche est environ de 100 000€/an sur 3ans.

Une ressource protégée en qualité en cas de crues, protégée par barrière hydraulique en cas de pollutions diffuses ou accidentelles, réalimentée par géofiltration à partir du fleuve Seine en cas de sécheresse, de qualité constamment améliorée par la géofiltration et protégée durablement de façon proactive et continue par une animation auprès des acteurs du territoire est un bon exemple d'adaptation au développement économique et au changement climatique.

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territoriale des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christelle@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE – Direction territoriale des rivières d'Ile de France – 51 rue Salvador Allende – 92000 NANTERRE

NOM, prénom	Jean-Baptiste BUTLEN
Fonction	Directeur Général Adjoint (DGA)
Organismes, regroupements d'organismes...	Eau de Paris
Adresse	19 rue Neuve Tolbiac 75013 PARIS
Téléphone fixe	01 58 06 34 00 (siège)
Téléphone mobile	
Courriel	Jean-baptiste.butlen@eaudeparis.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 – L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 – La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 – Consommer autrement <input checked="" type="checkbox"/> Thème 4 – Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 – Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 – La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Manon Zakeossian Manon.zakeossian@eaudeparis.fr
Titre de la communication	Protéger la ressource en eau, c'est agir de façon concertée pour améliorer durablement la qualité des ressources mais également préserver la quantité disponible
Impact, résultats du projet proposé : <i>Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.</i>	
Répondre aux enjeux sanitaires, environnementaux et économiques de la protection de la ressource en eau Conforter une politique préventive de protection des captages, pour limiter les recours curatifs aux traitements (plus coûteux économiquement et énergivores).	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts ...

Objectifs :

Parce que l'eau est une ressource fragile et précieuse, qu'il convient de préserver pour les générations actuelles et futures, Eau de Paris s'engage à poursuivre et renforcer les actions de protection qu'elle conduit sur les territoires sur lesquels elle est implantée, dans une démarche partenariale.

Les objectifs sont ainsi définis : améliorer durablement la qualité des ressources, préserver la quantité d'eau disponible sur les territoires sur lesquels Eau de Paris est implantée, et participer aux mesures d'économies d'eau sur le territoire parisien

Descriptif :

L'ensemble des travaux relatifs aux effets du changement climatique sur l'hydrologie et l'hydrogéologie à l'échelle du bassin Seine-Normandie mettent en évidence :

- une hausse des températures moyennes et des températures maximales et minimales
- un signal à la baisse de la pluviométrie estivale
- une demande évapo-transpiratoire en augmentation
- une diminution du débit des cours d'eau (notamment de la Seine) et des aquifères

Ces modifications risquent de modifier les caractéristiques de l'ensemble des ressources en eau.

Protéger la qualité de la ressource en eau

Puisant ses ressources en eau potable dans la Marne et la Seine (47 %) et dans les eaux souterraines (53 %), et présente dans 5 régions et 11 départements, Eau de Paris intervient sur 240 000 hectares d'aires d'alimentation de captage. Pour garantir à ses usagers une eau de qualité et préserver un patrimoine naturel fragile, la régie s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche active de protection de la ressource en eau et de la biodiversité.

Eau de Paris accompagne les agriculteurs vers des pratiques qui sont à la fois durables pour l'exploitation, adaptées au territoire, et favorables à la préservation de la ressource. Plus de 10 000 ha ont ainsi été engagés dans des mesures agro-environnementales et climatiques, et de premiers effets bénéfiques sur la qualité de l'eau ont été constatés.

Le conseil d'administration d'Eau de Paris vient d'adopter une stratégie de protection de la ressource, sur la période 2016-2020. Cinq objectifs ambitieux sont fixés à l'horizon 2020 :

- L'augmentation de 67 % des surfaces cultivées en bio
- L'augmentation de 60 % des cultures durables
- L'acquisition de 200 hectares supplémentaires pour protéger la ressource
- La poursuite de la réduction des concentrations en nitrates *et* des détections de pesticides.

Eviter les tensions quantitatives en maîtrisant les prélèvements au regard des ressources disponibles

Eau de Paris travaille depuis plusieurs années à minimiser son impact sur la ressource, en particulier en période d'étiage. Il s'agit de conforter cette dynamique avec :

- un diagnostic de l'impact des prélèvements sur les ressources (sensibilité de la ressource sollicitée par Eau de Paris, respect des débits réservés, soutien d'étiage, solidarité entre Paris et le reste du bassin en période d'alerte ou de crise sécheresse) et analyse prospective (explore 2070, adaptation au changement climatique)
- une réflexion sur l'adaptation des pratiques pour garantir l'équilibre quantitatif des ressources en concertation avec les territoires concernés (ajustement du processus de production/distribution, etc.)

Participer aux économies d'eau :

A l'échelle parisienne, Eau de Paris participe activement aux mesures d'économie d'eau :

- Limitation des pertes d'eau dans le cadre de la politique d'entretien et de gestion patrimoniale du réseau qui présente un rendement de l'ordre de 90%.

- Sensibilisation des usagers : éducation à l'environnement (pavillon de l'eau), appel à projet « ambassadeurs de l'eau » fin 2016 (conseils auprès des usagers et distribution de kits économiseurs d'eau) et d'un marché permettant un appui individualisé en faveur de certaines populations sensibles

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	GARBINO Aline
Fonction	Chargée de développement, secteur eau
Organismes, regroupements d'organismes	Association Espaces
Adresse	855 avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE
Téléphone fixe	01.55.64.13.40
Téléphone mobile	
Courriel	aline.garbino@association-espaces.org
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input checked="" type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	GARBINO Aline aline.garbino@association-espaces.org
Titre de la communication	Sur les traces du ru de Marivel

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Espaces organise en 2016 la 3e édition de la randonnée "Sur les traces du ru de Marivel", ayant déjà eu lieu en 2012 et 2014.

Cette randonnée sera l'occasion de communiquer sur la création d'un dépliant-carte des sources et zones humides de la ville de Versailles.

En effet, la commune de Versailles recèle de nombreuses sources, puits et zones humides et possède 3 bassins versants, dont celui du ru de Marivel.

Ces écoulements naturels sont modifiés au fil du temps par l'urbanisation, la fragmentation des territoires. L'eau est devenue aujourd'hui une ressource à protéger, et cette problématique doit être intégrée dans une politique globale de gestion durable.

Espaces, en collaboration avec l'association « Versailles Environnement Initiative », et la Ville de Versailles, effectue un travail de collecte de données en vue de la création de cette carte, afin de permettre une réflexion sur les usages de l'eau dans la ville.

La randonnée du ru de Marivel est un moyen de diffuser et de communiquer sur ce dépliant-carte, de permettre une sensibilisation à la protection de la ressource en eau et de ses usages possibles, et sensibiliser le public au ru de Marivel, à ses évolutions dans l'histoire.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

La commune de Versailles possède trois bassins versants, dont celui du ru de Marivel se jetant dans la Seine à Sèvres.

Ce dernier coule d'ouest en est, de sa source à Porchefontaine, à Sèvres en passant par Viroflay et Chaville.

L'écoulement naturel de l'eau est évidemment modifié et perturbé au fil du temps par la fragmentation des territoires et le développement de l'urbanisme. Or, l'eau naturelle est une denrée précieuse et doit faire partie intégrante d'une politique de développement durable. En effet, la gestion de l'eau ne doit pas se limiter à la seule évacuation au tout à l'égout car d'autres usages alternatifs peuvent être envisagés.

C'est pour cela qu'Espaces, avec l'aide de l'association « Versailles Environnement Initiative », ainsi que la Ville de Versailles, poursuivent une enquête auprès des particuliers de la commune de Versailles pour collecter des informations complémentaires à celles des institutions (Services techniques municipaux, Archives municipales et départementales, SIAVRM, etc.).

Les données recueillies sont à la fois des éléments historiques (bassins, reliefs..), des connaissances des habitants de différents profils et services, des études du SIAVRM, ainsi que des données de l'ONF, Versailles Grands Parcs,...

Quelques 190 items « eau » ont été identifiés dans la ville durant cette étude.

L'objectif de cette initiative est de construire une carte des sources et puits de Versailles, suffisamment documentée pour permettre une réflexion sur les usages futurs de l'eau naturelle de la commune, dans l'esprit de récupérer l'eau au lieu de la rejeter systématiquement dans les égouts. La diffusion de ce dépliant-carte, qui serait tiré à 4 500 exemplaires, passera notamment par des stands et autres manifestations, la distribution aux maisons de quartiers, municipalités et autres acteurs, et par la randonnée sur les traces du ru de Marivel, évènement soutenu par plusieurs collectivités, qui a rassemblé 200 participants en 2012, et 140 en 2014.

Il est proposé que cet évènement à succès soit réitéré le 9 octobre 2016.

L'objectif sera de sensibiliser le public sur le ru de Marivel, à ses évolutions dans l'histoire, du ru originel jusqu'à sa présence actuelle sous forme de traces dans le tissu urbain, tout en innovant l'intérêt de la randonnée par les sources et zones humides de Versailles.

Une réunion préparatoire de cette randonnée et de l'étude pour la création du dépliant-carte a eu lieu au mois de juillet 2015, et un comité d'organisation en avril 2016 afin d'organiser au mieux ce projet, avec tous les acteurs participants.

Le budget global prévu pour cette étude, le dépliant-carte et la randonnée s'élève à 16 000 €.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016 par courriel à

dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

NOM, prénom	BODIN Béatrice
Fonction	Adjoint au Maire DD et Urbanisme
Organismes, regroupements d'organismes	MAIRIE
Adresse	2 rue Claude Liard 92380 GARCHES
Téléphone fixe	01.47.95 .67.15
Téléphone mobile	06.83.33.67.53
Courriel	bbodin@mairie-de-garches.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input checked="" type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	BODIN Beatrice bbodin@mairie-de-garches.fr
Titre de la communication	

Impact , résultats du projet proposé :

Elaboration d'un guide sur les bonnes pratiques à mettre en place en faveur du maintien et du développement de la biodiversité sur le territoire de la commune et en direction des habitants. En ce qui concerne l'eau, il s'agit d'inciter les Garchois à utiliser les ressources en eau de proximité et à en limiter l'usage (une page intitulée «la bonne gestion de l'eau»)

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Lors de l'adoption de l'agenda 21 de la ville de Garches en juillet 2013, dans le chapitre relatif à la protection du Patrimoine de la ville, une des actions à mettre en place visait l'élaboration d'un guide de l'arbre.

En parallèle, la ville a lancé la révision de son POS en PLU et a sollicité une étude sur la biodiversité sur son territoire. Cette étude a démontré une grande richesse de la faune et de la flore. Aussi il est apparu nécessaire d'élargir le guide de l'arbre vers la biodiversité.

En partenariat avec 2 associations qui oeuvrent dans le domaine de l'environnement : l'ASEVE et Espaces, de nombreuses réunions communes ont permis l'élaboration du guide soumis à votre jugement.

Les données utilisées ont été reprises d'une part dans l'étude sur la biodiversité effectuée dans le cadre de l'élaboration du PLU et d'autre part sur différents autres supports. La plaquette a été élaborée au sein du service technique de la ville par une infographiste avec des photos fournies par des habitants et l'ASEVE ainsi qu'ESPACES. Le coût en a donc été amoindri et avoisine la somme de 2000 euros ce qui est très peu.

L'objectif de cette plaquette vise le comportement des Garchois afin que ceux-ci prennent conscience de la richesse de leur Territoire en terme de biodiversité, et sur la nécessité de la maintenir et de la développer. Pour l'eau, il s'agit de mieux l'utiliser sachant que la ville de Garches est signataire de la charte de l'eau et que de nombreuses dispositions ont été prévues dans le PLU afin de tendre vers une meilleure perméabilisation des sols.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation.

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	LIMOUSIN CAROLE
Fonction	DIRECTRICE DE L'EAU POTABLE ADJOINTE AU DIRECTEUR VOIRIE RESEAUX
Organismes, regroupements d'organismes	MAIRIE LES MUREAUX
Adresse	PLACE DE LA LIBERATION – BP 2053 78135 LES MUREAUX CEDEX
Téléphone fixe	01.30.91.37.31
Téléphone mobile	06.30.74.94.94
Courriel	climousin@mairie-lesmureaux.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input checked="" type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	CAROLE LIMOUSIN climousin@mairie-lesmureaux.fr MICHEL CARRIERE mcarriere@mairie-lesmureaux.fr
Titre de la communication	LES ACTIONS L' EAUX -cales aux Mureaux ou les actions pour l'économie de la ressource eau aux Mureaux

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Le projet a comme objectif récurrent la préservation de la ressource eau en agissant sur l'eau sous toutes ses formes (eau potable, eau usée et eau pluviale). Cet objectif est visé par la mise en place d'outils techniques, administratifs et pédagogiques.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Face à l'apparition des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales depuis plus d'une décennie, la commune des Mureaux s'est engagée progressivement dans une démarche d'économie de la ressource eau et de maîtrise des risques d'inondations liés à l'imperméabilisation en milieu urbain. C'est ainsi que l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle s'est systématisée sur le territoire communal (voir appel à communication thème 1 – l'eau dans la ville).

Concomitamment, d'autres projets liés au secteur de l'eau, dans sa définition plus vaste du cycle de l'eau, ont été mis en place. Leurs dénominateurs communs étant la préservation de la ressource eau et l'implication des usagers. Il

paraît opportun de regrouper l'ensemble des actions imaginées afin de les mutualiser, de les débattre, ou de les faire évoluer au sein d'un réseau d'acteurs.

2009 - 2014 : Mise en place d'un « nouveau » service public de l'eau potable : le secteur de l'eau potable a été audité en 2009. 15 groupes de travail intensifs ont permis la mise en place d'un nouveau mode de gestion hybride du service public de l'eau potable. L'économie de la ressource eau étant au cœur des débats. Des objectifs ont été fixés et cadrés à l'horizon 2022, fléchés par des actions concrètes.

-> le fil rouge de cette démarche a été de créer un mode de gestion « sur mesure », au-delà des débats idéologiques, afin de positionner la ressource et l'usager au cœur du dispositif.

2014 – 2022 : Cette période, que l'on peut qualifier de « probatoire » pour la mise en œuvre du nouveau service de l'eau, se structure par des actions concrètes, partagées et cadrées pour l'économie de la ressource eau potable.

- Désignation d'une assistance à la mise en place et au suivi du nouveau mode de gestion,
- Validation du principe de contrôle de la mission, de ressources humaines et experts internes,
- Exigence d'un rapport d'activité trimestriel,
- Tenue d'instances trimestrielles : comité de pilotage et de suivi de contrat, conseil d'exploitation de l'eau, comité des usagers de l'eau potable,
- Des contrats assortis de pénalités appliquées,
- Un contrat d'approvisionnement révocable sans indemnités,
- Des objectifs de diminution des consommations domestiques : - 2%, de rendement à 90%, de déploiement négocié de la télérelève, et des tarifs préférentiels pour l'individualisation, de déploiement négocié de bornes de puisage,
- Une permanence « client » proactive en mairie,
- Une lettre de l'eau semestrielle par envoi nominatif,
- Des ambassadeurs eau et énergie,
- Des fonds CCAS et projets communaux.

S'adjoignent à ces actions liées à l'eau potable, **les actions sur la filière eau usée** qui participent à la valorisation de la ressource eau par le contrôle des rejets. En effet ; l'ensemble des réseaux des bâtiments d'activité de métiers de bouches est contrôlé, ainsi que les industriels et les artisans. De plus, la pose de tabourets siphoniques est imposée sur les branchements. Et, les péniches ont été raccordées au réseau. De ces actions découle une retenue en amont et une limitation des effluents indésirables.

L'eau pluviale, l'eau usée, l'eau potable pouvant difficilement se dissocier les unes des autres, l'idée est également d'ajouter un liant dans le dispositif par des actions transversales de sensibilisation : Il s'agit de la mise en place de classes d'eau, notamment pour les bailleurs, et de la création d'un circuit pédagogique, « la Balad'EAU Mureaux », show room pédagogique à ciel ouvert concomitant à l'action d'autres acteurs comme le chemin de l'eau de Suez.

De plus, toujours dans l'objectif de transversalité et de suivi de cette démarche, un maintien de l'attention envers ces problématiques est traduit par des séminaires territoriaux et visites terrains commentées, comme le séminaire de l'eau du 22 mars 2016 aux Mureaux. La réflexion est en cours pour une nouvelle session en 2018.

Enfin dans le cadre de l'intercommunalité, l'intégration de l'innovation et des actions de préservation de la ressource devra être préservée. Une cellule de veille innovation est en cours de réflexion, imaginée comme un garant de la culture de l'eau et de l'innovation, pour asseoir le rôle moteur du territoire des Mureaux pour l'économie de la ressource eau et vers un territoire à énergie positive.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumontlisabelle@eesn.fr ou duval.christele@eesn.fr
ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	Anne-Sophie LECLERE
Fonction	Directrice des Services de l'Environnement et de l'Assainissement
Organismes, regroupements d'organismes	Conseil départemental du Val-de-Marne
Adresse	Hôtel du Département 94054 Créteil Cedex
Téléphone fixe	01 49 56 87 01
Téléphone mobile	
Courriel	dsea@valdemarne.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input checked="" type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	ABBAS Linda linda.abbas@valdemarne.fr
Titre de la communication	Fédérer les acteurs avec le Plan bleu du Val-de-Marne (exemple de l'utilisation des eaux non potables)
<p>Impact , résultats du projet proposé : Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.</p> <p>Le Plan bleu du Val-de-Marne est une démarche de développement durable qui vise à fédérer tous les acteurs de l'eau et de l'assainissement autour d'objectifs communs, afin de mettre en place une gestion durable de la ressource en eau en Val-de-Marne et de développer une nouvelle culture de l'eau. Dans ce cadre, pourra être présenté plus particulièrement une étude sur l'utilisation des eaux non potables.</p>	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Démarche reposant sur le volontariat, transversale aux organismes, aux thématiques et aux services départementaux, le Plan bleu se compose d'une charte de l'eau, signée par 87 partenaires, et d'un programme d'actions, document non réglementaire d'orientations et de programmation de la politique de l'eau en Val-de-Marne, pour une gestion durable de la ressource en eau à l'horizon 2020 (10 objectifs, 94 actions).

Il est mis en œuvre par un réseau d'acteurs de l'eau diversifiés, comprenant des collectivités territoriales, les services de l'Etat, des entreprises et des associations.

Ses objectifs sont :

- Améliorer la qualité de l'eau et gérer durablement la ressource (pollution, biodiversité, milieux) ;
- Faire de l'eau un vecteur de développement économique et social du territoire ;
- Développer une gestion partagée de l'eau (informer, sensibiliser, partager).

Depuis 2009, date de signature de la Charte de l'Eau, le Plan bleu a, peu à peu, conçu une méthode de travail originale, qui s'adapte au contexte spécifique de chaque enjeu de l'eau et aux acteurs volontaires, afin de créer une synergie autour de l'eau et l'assainissement dans le Val-de-Marne :

A travers la promotion d'une gouvernance partagée et le développement d'une réflexion sur la place de l'eau en ville, le Plan bleu participe de la lutte contre le dérèglement climatique et construit les outils qui permettent une gestion plus durable de la ressource en eau, sur un territoire urbanisé et imperméabilisé.

L'action « Assurer une veille documentaire concernant la question de la réutilisation, du recyclage des eaux en lien avec les évolutions récentes de la réglementation : eaux pluviales, eaux brutes, eaux grises... » a fait l'objet d'une étude (stage) au Département en 2014 et pourrait être détaillée lors de la présentation. Cette étude a pour but de rappeler la réglementation en vigueur, et d'analyser les expériences menées en la matière (points positifs/points négatifs), afin d'aboutir à des préconisations pour tous ceux qui souhaitent s'engager dans ce type d'action. Ces expériences allient économies d'eau potable, gestion raisonnée de la ressource en eau, et valorisation de la place de l'eau en ville. Elles sont en général méconnues, non valorisées du fait le plus souvent de problèmes rencontrés dans la mise en place et/ou la gestion des ouvrages. Ce recueil est ainsi destiné à tous les partenaires du Plan Bleu qui souhaitent valoriser leurs ressources en eau non potable.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	Jacques PLACE
Fonction	Sous-directeur de l'eau à la Direction de l'eau de l'environnement et de l'agriculture
Organismes, regroupements d'organismes	Département de Seine-et-Marne
Adresse	Hôtel du Département, CS 50 377 – 77010 MELUN Cedex
Téléphone fixe	01.64.14.76.01
Téléphone mobile	
Courriel	jacques.place@departement77.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input checked="" type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Olivier CAUDY olivier.caudy@departement77.fr
Titre de la communication	L'accompagnement des collectivités seine-et-marnaises par le Département dans l'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable.

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Afin de faire face aux tensions quantitatives sur la ressource en eau en Seine-et-Marne, qui vont devenir encore plus prégnantes en raison du changement climatique, le Département, dans le cadre du Plan Départemental de l'Eau et de son assistance technique départemental, suit l'évolution des rendements des réseaux d'eau potable des collectivités dans le cadre de son Observatoire de l'eau, incite celles avec de faibles valeurs à s'engager dans un diagnostic, apporte des financements tant pour les études que pour les travaux allant jusqu'au renouvellement quand cela est nécessaire et les assiste techniquement et administrativement pour mener à bien ces études. Ainsi, depuis 2007, date de signature du 1^{er} plan de l'eau, ce sont environ 3,6 millions de m³ qui ont pu être économisés sur la ressource en eau via l'amélioration continue du rendement moyen départemental depuis cette date.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

La Seine-et-Marne est concernée par 2 nappes stratégiques pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation : les nappes de Beauce et du Champigny, cette dernière étant sollicitée à environ 90 % pour l'alimentation en eau potable. Elles sont toutes deux en situation de déficit quantitatif structurel due aux forts prélèvements sur ces nappes et ont nécessité la mise en place de règles de gestion spécifiques (ZRE) pour éviter le dépassement de leur capacité naturelle de recharge.

Le SDAGE a ainsi fixé un volume maximal prélevable sur la nappe du Champigny de 140 000 m³/jour ainsi que pour la nappe de Beauce, des volumes maximaux par usage, dépendant de la hauteur de nappe. Les effets du changement climatique vont rendre ces tensions encore plus importantes. Il est donc nécessaire de limiter au maximum le gaspillage et cela passe notamment par l'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable.

Ainsi le Département, dans le cadre du Plan départemental de l'Eau, fixant les actions à mettre en œuvre pour 5 ans afin de reconquérir, protéger et préserver la ressource en eau, suit depuis 2007 dans le cadre de l'Observatoire de l'eau le rendement des collectivités et les incite à mettre en œuvre des actions.

Depuis le 1^{er} PDE 2007-2011, le Département collecte, compile et analyse les données de rendement de l'ensemble des collectivités Seine-et-Marnaises et publie chaque année depuis 2009 un rapport complet qu'il met à disposition du grand public sur son site de l'eau (www.eau.seine-et-marne.fr).

Le Département incite depuis 2007, dans le cadre de sa politique de l'eau, les collectivités via ses conditions d'éligibilité pour les aides dans le domaine de l'eau, à s'engager par voie de délibération à améliorer leur rendement et pour celles avec les plus faibles valeurs à lancer un diagnostic de leur réseau.

Afin de ne pas laisser les maîtres d'ouvrage seuls face à cette problématique, les services du Département, dans le cadre de l'assistance technique départementale, mais également de l'animation des territoires, accompagnent techniquement et administrativement les collectivités pour la réalisation de ces études de diagnostic.

De plus, le Département apporte une aide financière, en complément de celle de l'Agence de l'Eau, pour la réalisation des études, mais également pour l'acquisition de tout matériel ou outil permettant une meilleure gestion des réseaux en vue de limiter les pertes.

Par ailleurs, les actions découlant des programmes d'actions issus des diagnostics sont également financées. Le Département est d'ailleurs le seul, depuis 2012, à subventionner sur son territoire le renouvellement de canalisation quand ce dernier est indispensable pour retrouver un rendement acceptable.

Depuis le 2nd PDE 2012-2016, ce sont 17 collectivités, représentant 100 communes, qui ont été accompagnées par le Département pour l'amélioration de leur rendement.

Ainsi, le rendement moyen départemental est passé de 77,9 % en 2007 à 80,9 % en 2014 ce qui équivaut à plus de 3,6 millions de m³ économisés sur la ressource.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	BOUDET Charlotte
Fonction	Chargée de mission hydraulique urbaine et aménagement
Organismes, regroupements d'organismes	EPT Plaine Commune
Adresse	21 avenue Jules Rimet, 93218 SAINT-DENIS Cedex
Téléphone fixe	01.55.93.48.91
Téléphone mobile	06.24.76.65.08
Courriel	charlotte.boudet@plainecommune.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input checked="" type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Boudet Charlotte charlotte.boudet@plainecommune.fr
Titre de la communication	Valorisation de l'eau brute sur le territoire de Plaine Commune

Impact, résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Une réflexion a été engagée à l'échelle de la communauté d'agglomération Plaine Commune afin d'évaluer les possibilités de valorisation de l'eau brute. Cette étude vise à proposer des actions et des pratiques pour valoriser l'eau brute disponible naturellement sur notre territoire. C'est l'Atelier Parisien d'Urbanisme, accompagné par l'agence ATM, qui a réalisé cette étude.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

À une période où les préoccupations environnementales deviennent la règle, le recours à l'eau brute offre l'opportunité d'engager une gestion plus respectueuse des ressources en eaux. Utiliser des ressources adaptées aux usages c'est aussi, dans un contexte budgétaire contraint, réduire les dépenses publiques et privées.

L'étude sur la valorisation de l'eau brute sur le territoire de Plaine Commune est née d'un constat : de nombreuses ressources sont disponibles sur le territoire. Dès lors comment les valoriser ? Comment substituer des usages de l'eau potable à l'eau non potable ? Comment recréer un lien entre la ville et l'eau, que ce soit pour son entretien courant (nettoyage, arrosage...) ou encore pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants, en luttant contre les phénomènes d'îlots de chaleur urbain, en créant des espaces ludiques et animés ?

Entre 2012 et 2016, Plaine Commune a piloté une étude menée par l'APUR sur ce sujet, qui s'est déroulée en 3 étapes :

- Un diagnostic partagé sur la présence de l'eau sur le territoire et l'identification des ressources et des besoins en eau brute.
- Un repérage des grandes familles morphologiques et de secteurs propices à l'expérimentation pour une prise en compte de l'eau brute dans l'espace public et l'espace privé.
- Enfin, un troisième volet destiné à tester la faisabilité technique et financière d'utilisation de l'eau brute.

L'étude a abouti à des orientations opérationnelles précises que Plaine Commune souhaite progressivement mettre en œuvre dans les prochaines années.

Il s'agit par exemple de réutiliser les eaux de recyclage de la piscine municipale d'Epinay-sur-Seine ou encore de réaliser un forage dans la nappe pour alimenter en eau brute les équipements du Centre Technique Municipal de Saint-Denis.

Ces dispositifs ont été étudiés par l'APUR et l'agence ATM d'un point de vue technique et financier dans le but d'évaluer les coûts d'investissement, coûts de gestion, économies d'eau potable et donc les retours sur investissement associés.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	HEIM Véronique
Fonction	Directrice des études, prospective
Organismes, regroupements d'organismes ...	Syndicat des Eaux d'Ile-de-France
Adresse	14 rue Saint Benoît 75006 Paris
Téléphone fixe	01 53 45 42 32
Téléphone mobile	06 89 15 84 40
Courriel	v.heim@sedif.com
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Delphine ANGIBAULT d.angibault@sedif.com
Titre de la communication	Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau Le SEDIF, acteur dans l'adaptation et la résilience du territoire francilien face au changement climatique

Impact, résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Le SEDIF assure le service public d'eau potable pour le compte des communes et intercommunalités qui y adhèrent, et délivre quotidiennement l'eau potable à 4,5 millions d'usagers franciliens (hors Paris).

Il est ainsi chargé de l'approvisionnement en quantité et en qualité de l'eau de consommation, mais également de la sécurité de son approvisionnement, pour un coût maîtrisé du service de l'eau potable facturé à l'utilisateur.

L'activité de production d'eau potable, tributaire de la ressource eau, constitue par ailleurs une pression sur la ressource, de par les prélèvements et les rejets induits au milieu naturel.

Dans un contexte de changement climatique impactant les ressources en eau, couplé à l'augmentation prévisionnelle des besoins en eau de la population francilienne liée à son accroissement, les objectifs de réduction de la dépendance à l'eau de chaque secteur et de préservation de la qualité de l'eau sont partagés par le SEDIF. Ainsi, le SEDIF est engagé dans la démarche d'adaptation et de résilience du territoire francilien au travers de différents actions, au-delà d'actions d'atténuation.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Une démarche d'atténuation ...

Le SEDIF a engagé depuis de nombreuses années des démarches de réduction de l'empreinte carbone du service de l'eau. Ainsi, le SEDIF et son délégataire, Veolia Eau d'Ile-de-France, réalisent depuis 2012 leur Bilan Carbone, sur la base d'un outil développé en 2011 qui permet d'évaluer année par année les émissions de gaz à effet de serre des activités de chacune des deux entités. Le SEDIF a formalisé l'engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre du service de l'eau dans le contrat de délégation, en imposant au délégataire de réduire les émissions de ses activités de 33% à l'horizon 2020 (à minima 20% en 2020), en ciblant notamment les consommations d'énergie et la gestion des rejets.

Pour atteindre cet objectif, diverses réflexions et actions sont menées :

- certification ISO 50 001 en 2015 pour accompagner les objectifs de réductions d'énergie (à terme, réduction de 6% en 2020) et d'utilisation des énergies renouvelables,
- approvisionnement en énergie d'origine renouvelable privilégié (objectif de 100% atteint en 2013),
- introduction de véhicules électriques et de véhicules hybrides dans le parc automobile,
- mise en place d'une pompe à chaleur pour chauffer les solutions de régénération des membranes à Méry-sur-Oise à partir des calories du concentrât issu de la filière de nanofiltration,
- ou encore réduction de la consommation des produits chimiques par optimisation des procédés.

Les émissions résiduelles du délégataire sont compensées au travers de programmes de reforestation et d'agroforesterie.

En ce qui concerne le SEDIF, des actions de maîtrise de l'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont mises en œuvre lors des opérations réalisées. Par exemple :

- installation de pompe à vitesse variable plus économe en énergie,
- mise en place d'une pompe à chaleur lors de la construction du réservoir R7 à Villejuif afin de chauffer la dalle en toiture des réservoirs pour éviter/limiter la condensation en sous-face, faire fonctionner les ventilo-convecteurs et assurer le chauffage/climatisation des locaux dans le bâtiment.
- mise en place d'un pilote photovoltaïque à l'usine de Choisy-le-Roi dans un but d'autoconsommation.

Toutefois, il ne peut être envisagé de diminuer le volume des travaux pour la seule raison de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, le SEDIF s'est ainsi engagé en 2015 dans une démarche volontaire de compensation de ses propres émissions résiduelles, en soutenant des éco-projets par l'achat de crédit carbone qu'ils génèrent. En 2015, 11 500 t Eq. CO₂ ont ainsi été compensées.

... Couplée à une démarche d'adaptation au changement climatique

Parallèlement, le SEDIF mène des actions ayant pour but de maîtriser les pressions du service sur la ressource « eau » :

- amélioration de la performance des filières de traitement,
- amélioration du rendement du réseau de distribution (objectif contractuel $\geq 90\%$),
- au-delà des nouvelles constructions, intégration de l'environnement dans tous les projets de réhabilitation (notamment, gestion à la parcelle des eaux pluviales),
- gestion écologique et différenciée des espaces verts et voiries (zéro-phyto et zéro arrosage).

Un autre axe d'action est la sensibilisation des usagers du service aux enjeux de l'eau potable. Notamment, la mise en place de la télé-relève des compteurs d'eau constitue pour l'utilisateur un levier pour une meilleure maîtrise de ses consommations.

Le SEDIF mène également des réflexions prospectives :

- empreinte eau du service,
- recyclage des eaux de lavage de filtres à sable et CAG.

Par ailleurs, la sécurisation des moyens de production et de distribution vis-à-vis d'épisode de crue, illustrée fin mai 2016, contribue à la résilience du service de l'eau potable : prise en compte du risque inondation au niveau des usines de production en bord de rivière, réseau interconnecté, notamment.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France - 5 octobre 2016

Nom prénom	Bénédicte REBEYROTTE
Fonction	Responsable développement des territoires
Organisme	GAB IDF (groupement d'agriculture biologique de la région Ile-de-France)
Adresse	5 rue de Paris 77220 TOURNAN EN BRIE
Tel fixe	01 84 83 01 80
Tel mobile	06 37 93 83 40
Courriel	b.rebeyrotte@bioiledefrance.fr
Thème	Thème 4 – Protection de la ressource et économie d'eau
Intervenant	Bénédicte Rebeyrotte ou représentant commune de Nangis (ex : Thomas Boulay responsable eau et assainissement) ou représentant d'Aquibrie (à préciser)
Titre de la communication	Protection d'une aire d'alimentation de captages par un contrat de captage incluant le développement de l'agriculture biologique
Impact, résultats du projet proposé	
<p>La commune de Nangis est maître d'ouvrage de 2 captages d'eau potable classés Grenelle ; elle a signé fin 2015 un contrat de captage avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Régional et le Conseil Départemental dans l'objectif de restaurer et préserver la qualité de l'eau brute de ses captages.</p> <p>Ce projet comprend des actions en zone non agricole ainsi qu'en zone agricole ; dans le second cas, en complément des actions en faveur des réductions d'utilisation de produits phytosanitaires, sont prévues des mesures en faveur du développement de l'agriculture biologique sur l'aire d'alimentation des captages pour arriver à un objectif de 2% en AB sur la surface agricole utile de l'AAC.</p>	

Résumé

Afin d'assumer sa responsabilité en termes d'approvisionnement en eau potable de ses administrés et de la protection de la ressource en eau située sur son territoire, la commune de Nangis a signé fin 2015 un contrat de captage pour protéger ses 2 captages impactés par des pollutions par les nitrates et les pesticides.

Depuis 2008, la commune est engagée dans la diminution de l'utilisation des phytosanitaires sur le domaine public (voirie, espaces verts). Aujourd'hui plus aucun produit n'est utilisé excepté sur le terrain d'honneur de football, soit une réduction de 95 % de l'utilisation par rapport à 2009.

Les 2 forages Grenelle sont exploités par la commune qui vend l'eau brute à un syndicat (le SITTEP), chargé de la potabilisation comprenant notamment un traitement par charbon actif pour élimination des pesticides avec un impact financier conséquent.

Fin 2015 la commune de Nangis a signé un contrat de captage avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Régional et le Conseil Départemental dans l'objectif de restaurer et

préserver la qualité de l'eau brute de ses captages (financé par l'AESN et la commune). Une grande partie des actions est déléguée à l'association Aquibrie qui travaille en partenariat avec d'autres acteurs de terrain, sur les 14 communes concernées par l'aire d'alimentation des captages.

En particulier, les partenaires du contrat entendent développer l'agriculture biologique sur le territoire, par le biais des actions suivantes auprès des agriculteurs conventionnels et des autres acteurs de la filière agricole :

- Sensibilisation aux principes et conditions favorables à une conversion vers un système en agriculture biologique (aspects technico-économiques, commercialisation, organisation ...)
- Information technique à la conduite de culture en agriculture biologique (conventionnel/AB)
- Accompagnement général, hors technique, des agriculteurs dans leur projet d'exploitation en agriculture biologique
- Accompagnement technique des réflexions et des projets de conversion à l'agriculture biologique
- Sensibilisation et accompagnement des acteurs locaux sur le développement d'une filière courte de production biologique (marché, magasin, AMAP, Jardin partagé, restauration collective, ...)

Aquibrie agit notamment avec le GAB Ile-de-France (groupement d'agriculture biologique) sur le terrain pour réaliser certaines de ses actions.

En effet le GAB met en place des actions de sensibilisation et de formation à l'AB, d'accompagnement de projets de conversion et d'installation, de structuration de filières sur le territoire régional, et en particulier sur certains territoires plus restreints et reconnus comme présentant des enjeux importants, notamment concernant la préservation de la ressource en eau potable.

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

[A : dumont.isabelle@aesn.fr](mailto:A:dumont.isabelle@aesn.fr) ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	Irène NENNER Présidente de Chaville Environnement Renaud ANZIEU Référent du projet « Eau Naturelle » des Colibris de Versailles
Fonction	Chaville Environnement (CE) et Colibris de Versailles (CdV)
Organismes, regroupements d'organismes	CE : 17, rue de la brise 92370 Chaville
Adresse	01 47 50 95 19 (Irène)
Téléphone fixe	06 14 40 59 57 (Irène) et 06 52 14 80 64 (Renaud)
Téléphone mobile	Chaville.environnement@gmail.com et anzieu@free.fr
Courriel	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement ? <input checked="" type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	Irène NENNER-et Renaud ANZIEU Chaville.environnement@gmail.com et anzieu@free.fr
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Irène NENNER Présidente de Chaville Environnement Renaud ANZIEU Référent du projet « Eau Naturelle » des Colibris de Versailles
Titre de la communication	Captage de l'eau souterraine pour des usages « non potables »

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

La captation d'eau souterraine dans des cuves pour arroser les espaces verts et nettoyer les rues peut permettre à une municipalité de faire des économies substantielles en économisant l'eau de la ville. Celle-ci est payante alors que les eaux souterraines sont gratuites. De plus le fait de capter ces eaux plutôt que de les rejeter dans le réseau d'assainissement réduit d'autant la masse des eaux usées à épurer.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

La présence' de sources dans une commune offre un contexte favorable pour viser leur utilisation à des usages « non potables », c'est-à-dire l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des rues. Il s'agit d'installer des cuves (ou bâches de rétention) dans le sol pour constituer des réserves d'eau. Un système simple de pompage vers une bouche de prélèvement permet de remplir un véhicule muni d'une citerne. La ville de Versailles a été pionnière en la matière puisque depuis plus de 20 ans, une dizaine de cuves ont été enterrées à proximité de sources. La motivation a été principalement de faire économiser de l'argent de fonctionnement des services techniques. En prenant la base de calcul d'usage sur 200 jours par an, un volume de 150 m³ d'eau à 4€/m³, la ville de Versailles économise 120 k€ par an en eau potable pour ses 80 000 habitants. Ceci montre que l'investissement est amorti de 2 à 3 ans du fait de se passer de l'eau de ville.

La généralisation de cette expérience dans les communes concernées par le bassin versant du ru de Marivel laisse espérer des économies d'eau pour toutes les communes concernées. A Chaville, où une cartographie des sources a été réalisée par Chaville Environnement en partenariat avec Versailles, il a été établi que la nappe phréatique est très proche du sol, 2 à 4 m. Il est donc très aisé d'installer des cuves pour capter ces eaux et d'anticiper des économies en proportion du nombre de ses habitants.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation



APPEL À COMMUNICATIONS

CONTRIBUTIONS RECUES

THEME 5 : Gestion de la rareté de la ressource et Prévenir le risque inondations.

DES ACTIONS LOCALES
POUR S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE



Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	JOST Claudine
Fonction	Directrice de l'hydrologie et de la Bassée
Organismes, regroupements d'organismes	EPTB Seine Grands Lacs
Adresse	8 rue Villiot, 75012 PARIS
Téléphone fixe	01 44 75 29 47
Téléphone mobile	
Courriel	Claudine.jost@seinegrandslacs.fr
<p>Thème auquel se rapporte la communication</p> <p><i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville</p> <p><input type="checkbox"/> Thème 2 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières</p> <p><input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement</p> <p><input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations</p> <p><input type="checkbox"/> Thème 6 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale</p>
<p>Intervenant</p> <p>Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée</p>	JOST Claudine
<p>Titre de la communication</p>	La gestion des lacs-réservoirs face au changement climatique

Impact , résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Ce projet de recherche, porté par l'EPTB et IRSTEA et achevé en 2014 a permis de modéliser l'effet du changement climatique à l'horizon 2050 sur la gestion des lacs-réservoirs du bassin amont de la Seine.

Il a permis de comparer l'efficacité de différentes gestions alternatives et a proposé des pistes d'amélioration à intégrer dans le cadre de la réflexion pour l'adaptation des règles de gestion

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

L'EPTB Seine Grands Lacs gère 4 lacs-réservoirs d'une capacité de 800 millions de m³ selon deux objectifs : le soutien des étiages et l'écrêtement des crues.

Le projet européen CLIMAWARE piloté par l'Université de Kassel en Allemagne a eu deux objectifs :

- évaluer l'impact du changement climatique à l'horizon 2050 sur l'hydrologie du bassin et la gestion des lacs-réservoirs ;
- proposer et évaluer des stratégies d'adaptation de la gestion des lacs-réservoirs.

Dans ce cadre, une chaîne de modélisation a été développée par IRSTEA pour simuler l'hydrologie du bassin au pas de temps journalier incluant les principaux usages et la gestion des lacs-réservoirs. Des indicateurs de performance représentatifs de la tension sur les usages (limitation des autorisations des débits prélevés, risque sur la qualité des eaux...) ont ensuite été calculés sur 9 stations du bassin afin d'évaluer l'impact du changement climatique pour différents scénarios de gestion des réservoirs.

Concernant les tendances hydrologiques en conditions naturelles, 75 % des simulations indiquent une baisse comprise entre 15 % et 30 % du débit moyen annuel pour la période future comparé à la période présente. Les résultats indiquent une augmentation de la sévérité et de la longueur des étiages (-40 % sur le QMNA5) alors que la tendance pour la période des forts débits en hiver donne une évolution incertaine des débits moyens mensuels.

Deux types d'adaptation des règles de gestion ont été envisagés : une modification des courbes de remplissage et de vidange, ou la mise en place d'une gestion prédictive sur la base de prévision des débits.

Ces mesures permettent une légère amélioration des performances, mais même avec cette gestion adaptée, les indicateurs montrent un impact significatif sur les étiages. Par exemple, on peut s'attendre à ce que le seuil d'alerte en étiage (le premier seuil impliquant des restrictions d'usage de l'eau) sera atteint 5 % du temps dans le futur alors qu'il ne concerne que 1 à 2 % du temps actuellement.

A l'issue de ce projet, l'IRSTEA a remis un outil opérationnel permettant au gestionnaire de tester les impacts du changement climatique mais aussi de tester des scénarios de modifications des règlements d'eau des ouvrages. Les

tendances obtenues, sont intégrées à la réflexion portant sur la révision des règles de gestion en cours de discussion avec les partenaires locaux.

En complément, l'EPTB Seine Grands Lacs prévoit de développer, en partenariat avec les acteurs du bassin Seine-Normandie, un programme d'actions en amont de Paris portant à la fois sur une meilleure connaissance et une gestion innovante et collaborative des étiages, et sur la mise en œuvre de mesures d'atténuation des étiages dans un contexte de changement climatique.

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016 par courriel à

dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

NOM, prénom	JAIRY Aïcha
Fonction	Responsable de service partenariat et politique de l'eau
Organismes, regroupements d'organismes ...	SIAAP
Adresse	2 rue Jules César - 75589 Paris Cedex 12
Téléphone fixe	01 44 75 21 03
Téléphone mobile	06 64 53 00 79
Courriel	aicha.jairy@siaap.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	JAIRY Aïcha
Titre de la communication	Vers une résilience des systèmes d'assainissement face au changement climatique
<u>Impact , résultats du projet proposé :</u> Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés. La démarche présentée s'inscrit dans le cadre de la révision du schéma directeur d'assainissement de la zone SIAAP (SDA) pour l'atteinte des objectifs de qualité des deux grands axes hydrographiques, la Seine et la Marne, fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE). Il s'agit de tester la robustesse des aménagements du SDA vis-à-vis des effets du changement climatique.	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Les effets du changement climatique sur le bassin de la Seine devraient se traduire par une baisse du débit des cours d'eau. La capacité de dilution des rejets des systèmes d'assainissement devrait donc s'en trouver diminuée. Une évaluation de l'impact du changement climatique a ainsi été conduite dans le cadre de la révision du SDA.

En effet, Les simulations réalisées pour la définition des aménagements du SDA ont été conduites en tenant compte d'un fonctionnement « optimal » du réseau, et dans des conditions environnementales identiques à celles d'aujourd'hui.

Or, compte tenu de l'importance des aménagements à mettre en place, la question de la robustesse du scénario optimisé face à un fonctionnement nominal (tenant compte de période de chômage) du réseau, et face à des évolutions environnementales s'est posée.

Trois tests de robustesse ont alors été mis en œuvre, non pas pour dimensionner les ouvrages, mais pour évaluer la capacité du SDA à garantir le maintien du bon état :

- l'augmentation de la surface active (imperméabilisation non maîtrisée). L'augmentation simulée de l'imperméabilisation de 10 % conduit à ne plus respecter l'objectif de bon état et revient à annihiler la réalisation du bassin tampon à *Seine aval*. A contrario une baisse de 10% de la surface active équivaut à l'effet du complexe Clichy/La Briche/Enghien ;
- l'impact du changement climatique est développé ci-après. Celui-ci remet en cause l'atteinte du bon état ;
- la prise en compte des grands chômages récurrents (fonctionnement nominal du réseau). Les simulations conduites avec les hypothèses retenues montrent qu'en situation de faible pluviométrie l'atteinte du bon état est fragilisée.

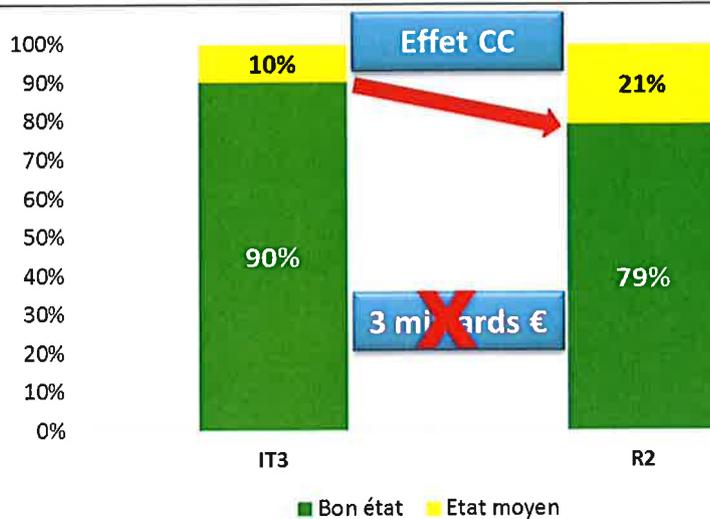
Les hypothèses relatives au test de robustesse du changement climatique sont issues d'une concertation entre le SIAAP, l'IRSTEA et l'EPTB Seine Grands Lacs. Ces hypothèses s'appuient sur les résultats de l'étude ClimAWARE :

- les débits d'étiage de la Seine et de la Marne seraient diminués de 30% à 40%. C'est un changement majeur. Sur une année complète, le coefficient de variation du débit évolue tout au long de l'année en fonction de la pluviométrie et de l'action des barrages réservoirs.
- le débit de l'Oise, qui n'est pas soutenue, et le débit des autres rivières (Yerres, Vaucouleur, Epte, Mauldre), est diminué de 30%,
- la température de l'eau est augmentée de 2°C (impact direct de l'augmentation de la température de l'air).

L'ensemble de ces hypothèses a ensuite été appliqué aux aménagements retenus dans le SDA pour l'atteinte de l'objectif DCE en aval de l'agglomération parisienne. Ensuite les modélisations hydrauliques et de qualité des masses d'eau ont permis d'évaluer l'impact du changement climatique sur le bon état.

Sur cette base, il ressort les résultats suivants :

L'évaluation de **l'impact du changement climatique** (réduction des débits d'étiage et allongement de la période d'étiage, entre autres) sur la qualité du milieu récepteur a mis en évidence que **tous les aménagements projetés dans le SDA de la zone SIAAP pour l'atteinte du bon état deviendraient largement insuffisants pour le maintenir.**



Effet du changement climatique sur le bon état : paramètre NH_4^+ en Seine à Poissy (2010-2011)

la qualité du milieu calculée serait moins bonne que celle calculée pour la situation de Référence : le temps passé au bon état pour le paramètre ammonium, à Poissy, sur 2010-2011 ne serait plus que de 79% (au lieu de 84% pour la situation de référence). Le nombre de jours de déclassement serait doublé sur 2010-2011.

Même si une amélioration du traitement des eaux et des boues est toujours envisageable, **la solution la plus pérenne consisterait à réduire d'un facteur au moins équivalent les débits ruisselés grâce à une politique volontariste de limitation de l'imperméabilisation des sols et de réduction des surfaces actives raccordées.**

Compte tenu du plus faible pouvoir de dilution de la Seine et de la Marne, la réduction du volume de ruissellement apparaît comme un levier incontournable eu égard à son impact sur le milieu et à la marge de manœuvre qu'elle représente.

A l'issu de ce travail, une **coordination accrue** de l'ensemble des acteurs de l'eau en général et de l'aménagement (assainissement, aménageurs, gestion des Grands Lacs...) apparaît indispensable pour pérenniser l'efficacité des actions et ouvrages proposés. Cette coordination pourra, par exemple, se traduire par le développement d'outils de prévisions de la qualité du milieu récepteur, qui seront alors utilisés pour décider des stratégies de gestion à appliquer.

Ce **travail collaboratif** est une étape indispensable pour bien identifier les objectifs, les opportunités et les contraintes, définir des aménagements efficaces, et désigner le rôle de chacun dans l'exploitation de ces aménagements pour pérenniser leur efficacité.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation.

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016 par courriel à

dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

NOM, prénom	ROZANSKI Jérôme
Fonction	Chef de Service Milieu Naturel
Organismes, regroupements d'organismes	SIAHVY
Adresse	12, avenue Salvador Allende
Téléphone fixe	01 69 31 72 10
Téléphone mobile	06 37 01 77 90
Courriel	j.rozanski@siahvy.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	TORT Blandine b.tort@siahvy.fr
Titre de la communication	Restauration écologique du ru de l'Angoulême et de sa zone humide

Impact, résultats du projet proposé :

Les bénéfices du projet consisteront à améliorer le contexte d'inondabilité en recréant une zone naturelle d'expansion de crue d'une part et d'autre part d'assurer la continuité écologique du ru de l'Angoulême. Le projet est au stade d'étude et les effets attendus sont les suivants :

- Améliorations hydrogéologiques
- Diminution des crues
- Améliorations hydromorphologiques
- Epuration des eaux
- Support de biodiversité

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Le SIAHVY a lancé conjointement une étude écologique et une étude de faisabilité dans le cadre du projet de restauration de la zone humide du Baratage. Au vu de la forte potentialité écologique du site et de sa localisation en tête de bassin versant, il est apparu prioritaire d'améliorer le contexte d'inondabilité d'une part et d'optimiser sa qualité écologique d'autre part afin de préserver ce milieu humide. Les objectifs du projet consistent à :

- Remettre le ru de l'Angoulême dans son fond de vallée et restaurer la partie dégradée par un recalibrage.
- Restaurer une zone naturelle d'expansion de crue.
- Reconnecter le ru à son lit majeur.
- Appliquer une gestion d'entretien de la végétation adaptée à la typologie des milieux.
- Protéger durablement la zone humide via leur intégration dans les PLU.

Les enjeux du projet sont donc multiples à savoir de lutter contre les inondations, de préserver un milieu humide et boisé remarquable et de valoriser un patrimoine naturel fortement contraint par un contexte urbanisé.

Ce projet est porté par le SIAHVY en collaboration avec les communes de Gometz-le-Châtel et Bures sur Yvette. Il est également suivi par les associations locales (naturaliste et hydraulique) qui participent activement au porter à connaissance.

L'étude écologique est terminée et a rendu ses conclusions. L'étude de faisabilité est en cours de finalisation (début août 2016).

Le volet écologique a mis en évidence une diversité de milieux intéressants, la présence de 3 espèces patrimoniales (rare en Essonne) et la qualification de la zone humide selon l'arrêté du 24 juin 2008. Le site est également propice à la venue de nouvelles espèces mais pour cela des aménagements spécifiques sont nécessaires (restauration de mares, abattages et élagages sélectifs,...).

L'étude de faisabilité a développé un scénario ambitieux qui permet d'optimiser la capacité de stockage de la zone humide pour protéger les habitants pour la crue d'occurrence 50 ans, de remettre le ru d'Angoulême dans son fond de vallée et de le renaturer. Ces aménagements répondent aux objectifs du projet tout en favorisant la biodiversité et conservent l'intégrité des milieux.

Le coût des études est de 55 654.20 € TTC pour l'étude de faisabilité et de 22 908 € TTC pour l'étude écologique.



ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	HEIM Véronique
Fonction	Directrice des études, prospective
Organismes, regroupements d'organismes	Syndicat des Eaux d'Ile-de-France
Adresse	14 rue Saint Benoit 75006 Paris
Téléphone fixe	01 53 45 42 32
Téléphone mobile	06 89 15 84 40
Courriel	v.heim@sedif.com
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	HEIM Véronique v.heim@sedif.com
Titre de la communication	Thème 5 : gestion de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <i>La crue de juin 2016 pour le SEDIF : de l'exercice Sequana à la pratique</i>

Impact, résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Le projet est le Plan de management des inondations du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, en charge de la production et de la distribution en eau potable de 4,5 millions d'habitants qui a été testé lors de l'épisode de crue de juin 2016, inhabituelle en cette période de l'année et marquée par une très forte pollution des ressources superficielles la Seine, la Marne et l'Oise.

Il se décline en investissements sur les infrastructures et en mesures d'exploitation pour maîtriser le risque. Son application a permis d'assurer l'approvisionnement en eau potable des 150 communes de son territoire, sans affecter ni la quantité, ni la qualité de l'eau délivrée au robinet des consommateurs desservis. Il constitue une réponse concrète opérationnelle à un événement révélateur de premiers effets du réchauffement climatique.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Contexte/acteurs : présentation du SEDIF et du système d'alimentation en eau potable sécurisé

Créé en 1923 le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France alimente 150 communes de la région parisienne, soit 4,5 millions de consommateurs, ce qui en fait le plus grand service public d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe.

La sécurisation du système de production et distribution d'eau potable constitue l'un des axes de la politique d'investissement. Sur le thème des crues un plan de management contre les inondations de 10 Millions d'euros a été déployé depuis 2005 pour protéger les usines pour une crue centennale de type 1910. Des plans de continuité de l'activité pour faire face aux crues, s'inscrivant dans les processus de gestion des crises appliqués par l'exploitant, et testés lors de l'exercice européen **Sequana 2016**, ont été activés lors de la crue de juin 2016.

Les technologies de traitement de pointes mises en œuvre sur les usines du SEDIF ont permis de faire face à l'aggravation de la qualité de l'eau de la ressource polluée par les rejets urbains, les hydrocarbures ou les délestages de stations d'épuration.

Description du projet/ données techniques : le PMI mesures patrimoniales et de gestion pour quel coût

- les investissements nécessaires pour sécuriser les installations de production, transport et distribution,
- les mesures de gestion des crises à mettre en œuvre pour l'exploitation,
- les coûts liés à ces investissements qui se répercutent sur la facture d'eau mais qui contribuent à apporter une réponse sécurisée à la continuité de l'alimentation en eau potable conforme à la réglementation sanitaire.

Retour d'expérience de la crue du mois de juin 2016 :

- la caractérisation de l'événement pour chacun des fleuves,
- l'incidence sur la qualité des eaux : qualité des ressources, qualité de l'eau produite pour les paramètres significatifs, les ajustements de traitements,
- les outils clés et stratégiques pour gérer la crise et assurer notamment une vision globale pilotée et centralisée.

Perspectives : quels sont les enjeux sur l'alimentation en eau potable par rapport au risque inondation ?

La crue constitue pour les zones d'habitat dense un phénomène naturel qui a des conséquences sur la continuité de l'alimentation en eau potable sur des secteurs non concernés par les débordements mais qui compte tenu de la logique hydraulique des réseaux pourraient être affectés. Quels sont les axes de progrès et de réflexions sur la sécurisation des installations inter-opérateurs et de mutualisation de données de surveillance ?

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016 par courriel à

dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

NOM, prénom	MASSELIN Pierre
Fonction	Initiateur Projet : Développer l'économie à partir des patrimoines
Organismes, regroupements d'organismes	AGENDA 21 DE L'ESSONNE - Associations patrimoniales
Adresse	1 place de la Pompe F-91410 RICHARVILLE
Téléphone fixe	01 64 95 73 68
Téléphone mobile	06 95 91 32 06
Courriel	resedald@free.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	MASSELIN Pierre resedald@free.fr
Titre de la communication	Atteindre les objectifs en harmonie, par une gestion systémique des projets.

Impact , résultats du projet proposé :

Face à la diversité des dangers, la croissance inexorable de leur progression et la complexité des contraintes, l'approche des solutions ne peut être que systémique, flexible, adaptée aux réalités. Le projet propose de réduire les tensions et démarches non intégrées dans objectifs d'ensemble par le dialogue entre personnes et le consensus d'objectifs partagés.

Tel proposé par la Commission Européenne : La Directive Cadre sur l'Eau, tirez en parti.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Pour atteindre les divers objectifs prescrits par les lois dans divers domaines essentiels chaque secteur doit proposer des projets qui s'intègrent en harmonie avec les autres propositions.

Ces initiatives ne peuvent fonctionner que dans des démarches d'échanges et de concertation établies non en fonction d'objectifs spécifiques aux techniques seules ou intérêt sectoriels, mais en fonction d'objectifs globaux. Cela repose sur des échanges humains et conduit objectivement en harmonie, sans idée préconçue.

Cela doit conduire aussi à une solidarité renforcée entre les personnes, apaisant les oppositions.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation.

Pierre Masselin

**Développement et
patrimoine**

1 place de la pompe
RICHARVILLE
F-91410 DOURDAN

T: 33 - 01 64 95 73 68
e-mail: rescdald@free.fr



Richarville, le 26 juillet 2016

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique **Gestion de la rareté de ressource en eau, prévenir le risque inondations**

Projet de communication suite à appel

En tout système un peu élaboré, tels les organismes vivants, divers organes spécifiques, différents, fonctionnent en étroite relation, simultanément, en harmonie, pour assumer les fonctions vitales. Tel un ensemble d'engrenages d'horlogerie, ne tournant pas à la même vitesse, ni de même taille, mais en étroit contact pour fournir l'heure exacte. De même l'eau au cœur de la vie, ne saurait être gérée pour elle-même, mais en son contexte, de manière systémique.

Contexte :

Depuis peu après la formation de la terre, la même eau régénérée en son cycle ininterrompu animé par le soleil, est intimement liée à la vie. Support de la flore, faune (10 à 98%) et des personnes (55 à 75%). Globalement l'eau ne manquera pas, toujours constante. Mais divers facteurs l'affectent: 97,2 % d'eau salée de l'océan, 2,8 % d'eau douce totale, et seulement 0,7 % d'eau douce exploitable. Donc à ménager. Dans l'espace et le temps, sa répartition est irrégulière, des déserts à l'océan, les précipitations varient, comme selon la température, les vents, et les saisons. De plus, l'Homme influe beaucoup : Explosion démographique, explosion des besoins et des industries conséquentes, urbanisation, imperméabilisation des sols, pollutions non maîtrisées, abandon de la culture millénaire de l'eau comme énergie et de son entretien, hors pour loisirs, reléguée trop souvent comme véhicule chargé des déchets. (facteur 9 depuis 1830, début de l'industrie). Enfin même l'eau salée de l'océan, devenu décharge ultime des déchets, est en danger. Il est donc urgent de sanctuariser ce sang de la terre, et de prendre l'hydrologie et l'hydrographie pour axes des projets de développement.

Objectif :

1-Bon état des eaux, 2-Capter les pollutions à leur source, 3-Préserver des inondations, 4-Préserver, restaurer, les patrimoines afférents aux rivières, valorisant toujours les sites, 5-assurer la continuité écologique, 6-Réutilisation des rivières en réponse à nécessité légale de 3TWh d'hydroélectricité, 7-Aménager les cours d'eau pour une vie aquatique dynamique en associant toutes les possibilités pour gérer les ressources, 8-Re-développer au sein des populations une véritable « culture de l'eau ».

Acteurs :

Outre les organismes de gestion et d'aménagement des bassins versants dont la France peut se prévaloir d'être initiatrice à l'international, et les syndicats de rivières, il est indispensable que les populations ne se déchargent pas de leurs responsabilités sur les compétences de ces organismes. Pour en particulier gérer les déchets des postes de travail jusqu'aux déchets des habitations. Cela passe par :

Information continue : 5 réunions/an, 15 à 20 personnes de la société civile, sur état des lieux, actions en cours, prise en compte des suggestions d'auditoire, tel pratiqué lors de l'Agenda 21 du Conseil Départemental de l'Essonne. Remise de documents schématiques à diffuser, bibliographie, brochures adaptées au

secteur, assistance à initiatives privées. Au delà de ces rencontres, les élus et la société civile, volontaires pour participer à certains travaux, pour relayer l'action éducative des écoles de ramasser les déchets 1 fois l'an, et impliquer les populations à des actions d'entretien et de valorisation ponctuelles mais continues.

Projet :

Créer un réseau d'acteurs de terrain : Impliquer les populations en relais des actions des organisations officielles, dans une interaction transparente, partagée, collaborative. La concertation étant beaucoup plus productive que les oppositions systématiques. Les compétences et les moyens existent, il est nécessaire de mener les actions en tenant compte de toutes les législations contribuant à une vie harmonieuse dans une perspective viable autour d'un consensus d'objectifs et d'intérêts partagés en toute transparence. Comme très bien défini dans la brochure de la Commission Européenne « La Directive Cadre sur l'Eau, Tirez en parti ». L'eau, si intime de notre vie, thème majeur de coopération de relation et de travail pour tous, vers un même objectif avec les différences et complémentarités de chacun, doit être une force de cohésion et de satisfactions partagées. Loin des divisions et tensions qui n'ont que trop prévalu par le passé.

Données techniques :

Les structures sont en place, les connaissances et moyens aussi. Mais décideurs et exécutants sont trop souvent séparés d'un fossé invisible de la société civile qui comprendrait beaucoup mieux si chacun se rencontrait et prenait en compte les impératifs de chacun à titre de contributeur, et non de contestataire systématique. Pour travailler efficacement au cas par cas, et donner vie aux projets. D'où un travail essentiellement de coordination et d'information bi-directionnel, en étudiant tous les aspects du projet selon les 8 thèmes cités, utilisant toutes les ressources disponibles pour un résultat harmonieux. D'où nécessité permanente de liaison entre délégués des **organismes de gestion des rivières**, les **élus**, et les **délégués pour les rivières de la société civile**. Parmi ceux-ci, des représentants engagés de l'eau, des ressources halieutiques, des paysages, du tourisme, des loisirs aquatiques, des producteurs d'énergie, de la biodiversité, de la forêt, de l'agriculture, etc... Soit par bassin de rivière **1 coordinateur et 1 adjoint**, pour assurer liaison, **accès à 1 véhicule** de service ou personnel indemnisé, la **publication de livrets didactiques** d'environ 16 pages sur les techniques d'aménagements et règlements, **feuilles d'information spécifiques** à problèmes locaux, disposition d'un **bureau**, accès à **salle de réunion** 5 fois /an. Mise en place d'une structure pour le suivi et opérations d'entretien des rivières, au delà des réunions bimestrielles, **échanges de correspondances**, et **entretiens ponctuels** possible.

Méthodes de mise en œuvre :

Essentiellement un travail de médiation avec les différentes parties concernées par un projet. Que les diverses oppositions systématiques "par principe", soient transformées en propositions constructives. Avant de contester en connaissance de cause, il est nécessaire d'être valablement informé. Création de liens entre partenaires pour conjuguer les compétences, enrichir le projet, re-crée une culture de l'eau abandonnée par les populations avec les énergies et modes de vie actuels. Il ne s'agit pas de contrer les instances officielles, mais d'associer la société civile aux démarches et actions de protection, d'entretien et de mise en valeur leur cadre de vie.

Coûts :

Pour consolider la proposition, il convient de tester le dispositif par un « démonstrateur » sur un projet. Pour une année : 2 personnes plein temps, déplacements, fournitures de bureau, 5 réunions, publications, Un minimum de 120 000 € apparaît nécessaire.

Résultats attendus :

Atteindre les 8 objectifs précités, dans l'excellence des moyens mis en œuvre, l'harmonie des résultats en chacun des domaines, dans la cohérence et leur pérennité. Sans oublier la convivialité entre les personnes.



APPEL À COMMUNICATIONS

CONTRIBUTIONS RECUES

THEME 6 : La continuité écologique, une chance pour nos rivières

DES ACTIONS LOCALES
POUR S'ADAPTER AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE



Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr
ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	CHANAL Eric
Fonction	Directeur général
Organismes, regroupements d'organismes	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne
Adresse	Rue de l'Eau et des Enfants – 95500 BONNEUIL EN FRANCE
Téléphone fixe	01.30.11.15.73
Téléphone mobile	06.30.23.85.61
Courriel	eric.chanal@siah-croult.org
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	CHANAL Eric, eric.chanal@siah-croult.org
Titre de la communication	« La réouverture du Petit Rosne à Sarcelles – reconquête d'une rivière urbaine »
Impact .résultats du projet proposé : Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés. La réouverture en 2014 de 165ml de la rivière « Le Petit Rosne », dans le centre historique de Sarcelles (95), replace l'eau au cœur de la ville, lui redonne un rôle social comme élément positif de la politique d'aménagement de la ville, dans un contexte local où la mémoire de l'eau est étroitement associée aux inondations de 1992. Ce projet est aussi un pas important vers la reconquête écologique du Petit Rosne, tant localement d'un point de vue écologique, que comme vitrine à l'échelle de l'ensemble du bassin versant et comme moteur pour la motivation des acteurs de l'eau à s'engager dans des politiques territoriales ambitieuses et efficaces en matière de réduction des intrants polluants à la rivière (inversions de branchements d'assainissement, pesticides,...).	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvres / coûts...

Le Petit Rosne, principal affluent du Croult, prend sa source dans la forêt de Montmorency. Il a subi, au fil des décennies, une artificialisation qui a même conduit bien souvent à sa couverture, la plupart du temps pour des questions sanitaires.

De fait, l'eau s'est faite oubliée en ville, ne se rappelant au bon souvenir des habitants qu'au détour d'événements pluvieux tels que celui de 1992, inondant pendant plus de deux semaines sous plus d'un mètre d'eau, le centre village de Sarcelles.

Le projet, engagé en 2008 par le SIAH, en étroite collaboration avec la ville de Sarcelles, a débouché, en 2014, sur la réouverture effective de 165 ml de rivière, avec un lit naturel et méandré en plein centre urbain.

Les zones sensibles à l'érosion ont fait l'objet de la mise en place de techniques de génie végétal, notamment de type tressage. A contrario, des zones de faible courant ont été créées, soit par la mise en place de dépressions topographiques inondées uniquement à certains niveaux d'eau, ou par la mise en place de roches, notamment en pieds de berges, ayant vocation à créer des « niches » pour les espèces aquatiques.

La reconstitution d'un lit naturel en parallèle du dalot dans lequel le Petit Rosne était corseté depuis des décennies s'est effectuée en préservant des niveaux d'inondabilité différents, engendrant la croissance d'espèces végétales diversifiées.

D'un point de vue écologique, les milieux ainsi créés concernent à la fois des zones de cariçaie, de roselière et de mégaphorbaie dans la partie aval, qui est la plus large ainsi que dans la partie du lit mineur d'étiage aval et amont.

Les plantations de végétation aquatique concernent uniquement des espèces indigènes. La végétalisation des berges concerne les plantes de prairies fraîches à humides pour les bas de talus et les plantes des prairies mésophiles pour les hauts de talus. La création d'une ripisylve est réalisée à partir de la plantation d'essences de ligneux indigènes typiques des berges de cours d'eau franciliens.

L'entretien de ces milieux est effectué dans une optique de gestion différenciée, en mettant un accent particulier sur la gestion extensive des prairies, la gestion naturaliste de la ripisylve et un entretien différencié des berges du cours d'eau et des zones humides.

Cette gestion, afin d'être efficiente, est concertée avec la ville de Sarcelles ; une convention de répartition des tâches est ainsi établie entre la ville et le SIAH afin d'adapter les moyens et compétences aux problématiques rencontrées (cf. déchets, zones écologiques ou hydrauliques) et ainsi d'optimiser les coûts de gestion.

D'un point de vue de la relation à la population, ce projet traduit une volonté de rendre le site et la rivière aux riverains, comptant sur un respect de ceux-ci vis-à-vis de la rivière et de ses équipements. Une attention particulière a donc été portée sur la mise en place de panneaux pédagogiques ainsi que sur la possibilité pour les piétons de circuler au-dessus de l'eau, via un platelage dans le méandre et des passerelles qui ont créé de nouvelles circulations douces transversales à la rivière, mettant en valeur l'ensemble des potentialités du site (parc public, Maison du Patrimoine,...).

Coût du projet :

Maîtrise d'œuvre et études :	127 100 € HT
Lot 1 : Terrassements –VRD Ouvrages hydrauliques :	570 840 € HT
Lot 2 : Espaces verts et travaux forestiers:	59 068 € HT
Lot 3 : Ouvrages de franchissement et équipements divers:	160 200 € HT

Total travaux : 790 108 € HT soit 948 130 € TTC
Total projet : 917 208 € HT soit 1 100 650 € TTC

Subventions:

- Agence de l'Eau Seine Normandie:	168 521 €
- Conseil départemental du Val d'Oise :	121 744 €
- Conseil régional d'Ile de France :	296 655 €
Total subventions :	586 920 €

Maîtrise d'ouvrage : SIAH
Maîtrise d'œuvre : CEPAGE / HYDRATEC

Enjeux :

Objectifs écologiques humbles sur un tronçon modeste de rivières, objectif social de réappropriation de l'eau en ville, participant de fait du développement de la culture du risque, sécurisation hydraulique du tronçon, lui-même pour partie régulé par des bassins de retenue quelques centaines de mètres à l'amont, autant d'objectifs ambitieux, et par certains aspects antinomiques, de ce projet !

C'est, à une autre échelle, matière à réflexion sur la manière d'articuler les politiques d'ouverture de renaturation de cours d'eau avec les politiques territoriales visant à la restauration de la qualité des rivières, telles que la mise en séparatif effective de l'assainissement et la réduction des rejets polluants aux milieux superficiels (déchets, pesticides,...).

L'expérience de ce projet projette l'ambition que la reconquête qualitative de la rivière à une échelle restreinte telle que sur le projet visé, soit une vitrine pour l'ensemble des communes du bassin versant, et donc une motivation collective et commune à protéger la rivière.

C'est également et enfin, une porte ouverte sur la réflexion indispensable sur l'information et la formation des élus, des techniciens, des maîtres d'œuvre, des entreprises, et de la population, afin de tels projets soient bien conçus, bien réalisés, et bien gérés sur le long terme.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	FEVRIER Damien
Fonction	Technicien rivière
Organismes, regroupements d'organismes	Association Espaces
Adresse	855 avenue Roger Salengro, 92370 CHAVILLE
Téléphone fixe	01.55.64.13.40
Téléphone mobile	06.72.36.31.13
Courriel	damien.fevrier@association-espaces.org
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input checked="" type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	FEVRIER Damien damien.fevrier@association-espaces.org
Titre de la communication	Restauration des berges de Seine en génie végétal

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Le dysfonctionnement principal observé avant travaux étant l'érosion des berges les bénéfices du projet ont été les suivants :

1. Stabilisation du talus de berge pour permettre son maintien lors des crues et décrues de la Seine;
2. Diversification des habitats de par la répartition naturelle des végétaux (herbacée, arbustive et arborée);
3. Développement d'arbres et de milieux humides permettant de lutter contre le changement climatique (diminution de la température de l'eau) et donc de conserver une certaine hygrométrie;
4. Suppression des espèces invasives et inadaptées aux berges.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

Les berges de Seine du petit bras de l'île de Puteaux sont situées en amont direct du barrage de Suresnes, impliquant des contraintes hydrauliques importantes. Celui-ci implique des fluctuations du niveau d'eau très importantes et traumatisantes pour les berges, qui subissent une forte érosion fluviale. Ce phénomène est accentué par la présence d'une végétation inadaptée (notamment arbustive et arborée) avec la présence d'espèces exogènes et invasives (robiniers faux-acacia), non adaptées aux contraintes hydriques du site.

Par ailleurs, la présence de certaines plantes héliophytes et de quelques espèces faunistiques typiques des milieux humides (odonates et oiseaux notamment) traduisent un potentiel écologique certain, notamment avec la proximité du bois de Boulogne (Ville de Paris) situé sur la rive droite de Seine.

De nombreux secteurs nécessitent alors des interventions afin de palier l'instabilité des berges et revitaliser le milieu naturel, afin de permettre à ce potentiel de s'exprimer. Pour cela, l'association Espaces a entamé les interventions de restauration sur un linéaire de 30 mètres. Les travaux se sont déroulés entre février et juillet 2013.

Le dysfonctionnement principal observé avant travaux étant l'érosion des berges matérialisée par une importante encoche d'érosion dans le talus sous l'effet du battillage et des crues, accentuée par l'absence de végétation, les objectifs d'aménagement ont été les suivants :

1. Stabiliser le talus de berge pour permettre son maintien lors des crues ou élévation importante du niveau de la Seine.
2. Favoriser le développement des végétaux suivant la répartition naturelle (herbacée, arbustive et arborée) et de la faune associée en diversifiant les habitats (création de corridors écologiques).
3. Limiter le développement des espèces invasives et inadaptées aux berges.

Afin de répondre aux objectifs et donc restaurer les caractéristiques écologiques du site, une gestion et sélection des espèces invasives et inadaptées, une diversification de la végétation en place ainsi qu'une reprise du talus via une technique issue du génie végétal ont été réalisés.

Le génie végétal est un ensemble d'outils permettant de lutter contre l'érosion, d'intervenir sur l'instabilité des sols et de revitaliser des milieux naturels dégradés. Il se définit comme l'utilisation de végétaux pour résoudre les problèmes dans les domaines mécaniques de la protection contre l'érosion, la stabilisation, la régénération des sols et la diversification des habitats. Cette technique permet également de renforcer la trame végétale et la création de milieux humides qui participeront à lutter contre le réchauffement climatique (diminution de la température de l'eau) et donc de conserver une certaine hygrométrie.

Après analyse des caractéristiques du site de l'île de Puteaux, la technique issue du génie végétal dite des « lits de plants et plançons » ainsi que celle des « plantations de plantes héliophytes et ligneux » ont été choisies.

Ces techniques, et plus particulièrement celle des « lits de plants et plançons », sont adaptées pour la consolidation et la végétalisation de talus de profil de pente élevée.

Les coûts de ces travaux se sont élevés à 59 340,00€

Ce projet réalisé par l'association Espaces a pu se faire grâce au soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de la Ville de Puteaux et de l'autorisation de VNF et de la DRIEE. Le bureau d'étude spécialisé Biotec vient en appui des équipes d'Espaces (conseil, évaluation des ouvrages, formation) depuis le début de ses projets. De nombreux autres acteurs sont associés à ce projet notamment pour la partie emploi et accompagnement des salariés en insertion qui ont été amenés à travailler sur ce projet.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Île-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.lisabelle@eesn.fr ou duval.christele@eesn.fr
ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Île de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	Anne-Sophie LECLERE
Fonction	Directrice des Services de l'Environnement et de l'Assainissement
Organismes, regroupements d'organismes	Conseil départemental du Val-de-Marne
Adresse	Hôtel du Département 94054 Créteil Cedex
Téléphone fixe	01 49 56 87 01
Téléphone mobile	
Courriel	dsea@valdemarne.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input checked="" type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	BULTIEAU Jean-Pierre jean-pierre.bultieau@valdemarne.fr
Titre de la communication	Réouverture et renaturation de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne)
<p>Impact ,résultats du projet proposé : Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.</p> <p>La Bièvre est une rivière d'Île-de-France à ciel ouvert dans sa partie amont, puis essentiellement canalisée et intégrée au réseau d'assainissement dans sa partie aval, dans le Val-de-Marne et à Paris. Les travaux de réouverture et de renaturation de la Bièvre à l'Haÿ-les-Roses, réalisés par le Conseil Départemental sur le site de l'Haÿ-les-Roses, ont un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer le fonctionnement physique et écologique de la Bièvre par sa réouverture à ciel ouvert, - Permettre la « réappropriation » des secteurs réouverts de la Bièvre par ses riverains. 	

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

La Bièvre prend sa source dans le département des Yvelines, parcourt 36 kilomètres et traverse cinq départements (Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Paris). Elle est à ciel ouvert dans sa partie amont, puis canalisée et intégrée au réseau d'assainissement dans sa partie aval, dans le Val-de-Marne et à Paris. Son tracé originel la faisait se jeter en Seine dans le treizième arrondissement de Paris. La Bièvre a connu de nombreuses transformations tout au long de son histoire, liées à l'utilisation de ses eaux et leur régulation. La Bièvre a ainsi été progressivement transformée en égout à ciel ouvert et petit à petit couverte dans Paris et sa proche banlieue.

Au début des années 2000, la Bièvre est intégrée dans le réseau d'assainissement de la première couronne parisienne comme collecteur d'eaux pluviales. Et en 2007, la rivière a retrouvé son statut de cours d'eau qu'elle avait perdu en 1912. A partir de cette date, la réouverture et la restauration de la Bièvre n'ont cessé d'être un enjeu majeur des acteurs publics. Le Conseil départemental a ainsi travaillé étroitement avec les autres collectivités du territoire de la Bièvre aval sur la suppression de rejets polluants permanents et sur l'optimisation du fonctionnement hydraulique de la vallée. Cette coordination inter-acteurs a été favorisée par la mise en œuvre du contrat de bassin pour la réouverture de la Bièvre aval et l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre.

Les travaux de réouverture et de renaturation, achevés au printemps 2016, ont consisté en la démolition du réseau actuel et la création d'un cours d'eau ouvert. Les techniques écologiques de réhabilitation ont été utilisées en vue de la renaturation des berges tout en conciliant et en valorisant les usages. L'intervention s'est inscrite dans l'espace vert actuel qui assure la liaison entre l'avenue Flouquet, le parc d'Antony, les Jardins ouvriers et le Bassin de l'Hay-les-Roses.

L'aménagement permet l'amélioration de la biodiversité des espèces tant végétales (potentialités d'accueil d'une flore indigène typique de la Bièvre) qu'animales (biocénose aquatique) par la création d'habitats nouveaux avec environ 2000 m² de milieu aquatique, 1150 m² de berges avec des risbermes humides plus ou moins larges 1 à 7m, 3600 m² de roselières sur risberme ou talus et 2000m² de ripisylve. Ce doublement des surfaces en espaces verts permet de lutter contre les îlots de chaleur et favorisera, pour le milieu aquatique, une ouverture lumineuse, une oxygénation de l'eau et une renaturation du lit et des berges (création de pentes aussi douces que possible). L'aménagement a un impact positif sur le paysage agrémenté du cours de la Bièvre et offre un espace de détente pour la population qui a fortement investi le site.

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France
Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016

A : dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

ou par courrier : AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE - Direction territoriale des rivières d'Ile de France - 51 rue Salvador Allende - 92000 NANTERRE

NOM, prénom	Angéline SILLY-DESBORDES
Fonction	Vice-présidente association MI'RO
Organismes, regroupements d'organismes	MI'RO
Adresse	La Soucoupe, 16 – 18, boulevard Hector Berlioz - 78100 Saint-Germain-en-Laye.
Téléphone fixe	
Téléphone mobile	06 72 51 05 31
Courriel	angeline.silly@saintgermainenlaye.fr / mirosaintgermainenlaye@hotmail.com
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input checked="" type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	Angéline SILLY-DESBORDES
Titre de la communication	Remise à l'air libre d'un ruisseau en ville : révéler pour ré-ouvrir. Exemple du ru de Buzot à Saint-Germain-en-Laye.

Impact ,résultats du projet proposé :

Décrire en 3 à 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Depuis 2013, l'association yvelinoise MI'RO accompagne le projet de réouverture du ru de Buzot à Saint-Germain-en-Laye.

L'objectif est d'amener l'ensemble des acteurs du territoire (riverains, scolaires, conseils de quartier, élus) à réfléchir à la place de l'eau dans la ville, aux risques et aux bénéfices de sa réintroduction dans le paysage urbain, ainsi qu'aux enjeux de sa préservation en milieu urbain dans un contexte de changement climatique.

Résumé

Contexte / enjeux / objectifs / acteurs / description du projet / données techniques / méthodes mises en œuvre / coûts...

La ville de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), le SIARSGL & l'AESN portent un projet de remise à l'air libre du ru de Buzot, affluent rive gauche de la Seine en aval de Paris, aujourd'hui quasiment intégralement busé sur sa partie aval.

La réhabilitation de ce ruisseau constitue un des objectifs prioritaires du Contrat de Bassin Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine (Enjeu A : restaurer les milieux aquatiques & la continuité écologique – Objectif 3 : ré-ouvrir les rus).

Aux côtés de la ville de Saint-Germain-en-Laye, l'association MI'RO s'est engagée dans la promotion du projet en proposant un certain nombre de manifestations destinées à « révéler » le cours d'eau, aujourd'hui disparu de la mémoire collective, de façon à associer les riverains et les acteurs du territoire au projet d'aménagement.

Les manifestations proposées visent à sensibiliser à l'importance de la restauration du cycle naturel de l'eau en milieu urbain, mais aussi à la place du cours d'eau comme élément d'identité du territoire ou de valorisation du paysage.

En 2014 & 2015, l'association a proposé des promenades urbaines à destination des scolaires (Lycée international, école Frédéric Passy, groupe scolaire Jean Moulin), le long du tracé du ruisseau.

En 2016, une randonnée ludo-éducative : « A la recherche du ru disparu » a été proposée dans le cadre de la Fête de la Nature 2016 et un concours photo sur le thème de "L'eau en ville" a été organisé (plus d'informations sur le site de l'association www.mirosaintgermainenlaye.fr).

En décembre 2016, une rencontre-débat sur le thème de l'eau dans la ville sera organisée à la Maison des Associations de Saint-Germain-en-Laye.

En 2017, une collecte de témoignages (*Le ru avant*) sera proposée en partenariat avec la maison de retraite Berlioz.

L'ensemble de ces événements est intégralement financé par les cotisations des adhérents de l'association (le montant des dépenses engagées n'excédait pas 800 € sur l'exercice 2015).

ENGAGEMENT DES AUTEURS

En répondant à cet appel à communications, les auteurs s'engagent, s'ils sont sélectionnés à fournir à l'AESN avant le 15 septembre une contribution écrite plus détaillée que le résumé et 3 diapositives maximum sans animation

Des actions locales pour s'adapter au changement climatique

Forum territorial des rivières d'Ile-de-France

Mercredi 5 octobre 2016, Paris

Résumé à adresser avant le 29 juillet 2016 par courriel à

dumont.isabelle@aesn.fr ou duval.christele@aesn.fr

NOM, prénom	BOUCHY Jean Marc
Fonction	DGS
Organismes, regroupements d'organismes	SIVOA - SYNDICAT DE L'ORGE AVAL
Adresse	163 Route de Fleury 91172 VIRY CHATILLON CEDEX
Téléphone fixe	01 69 12 15 45
Téléphone mobile	06 60 38 62 71
Courriel	jm.bouchy@syndicatdelorge.fr
Thème auquel se rapporte la communication <i>Si vous souhaitez répondre à plusieurs thèmes, merci de fournir un résumé par thème</i>	<input type="checkbox"/> Thème 1 - L'eau en ville <input type="checkbox"/> Thème 2 - La mise en œuvre d'un plan climat à l'échelle locale <input type="checkbox"/> Thème 3 - Consommer autrement <input type="checkbox"/> Thème 4 - Protection de la ressource et économie d'eau <input type="checkbox"/> Thème 5 - Gestion de la rareté de la ressource en eau et prévenir le risque inondations <input checked="" type="checkbox"/> Thème 6 - La continuité écologique, une chance pour nos rivières
Intervenant Nom, prénom, courriel de l'orateur qui interviendra si la communication est sélectionnée	François CHOLLEY, Président du Syndicat françois.cholley@m4x.org
Titre de la communication	Redonner vie aux rivières du bassin de l'Orge aval - Programmes de retrait de seuils et de remise à ciel ouvert de cours d'eau

Impact , résultats du projet proposé :

Décrire en 3 ou 4 lignes les bénéfices du projet, ce qu'il apporte et les effets attendus et constatés.

Depuis 6 ans, le Syndicat a affaîssé sur le cours de l'Orge 28 seuils sur 30, ce qui a recréé la continuité écologique sur 20 km et reconnecté l'Orge et la Seine. Parallèlement, 5 opérations ont été menées pour remettre à ciel ouvert 2 km de cours d'eau autrefois busés. L'Orge a retrouvé des vitesses de courant propices à l'apparition d'un substrat grossier, plus biogène, autrefois colmaté par les vases. L'indice poisson a évolué positivement et de nouvelles espèces de poissons se sont installées.

Face au réchauffement climatique, ces écosystèmes aquatiques plus équilibrés sont plus robustes, l'accélération des courants permet une réduction de l'échauffement de l'eau. Quant aux cours d'eau mis à ciel ouvert, ils régulent le micro climat urbain en réintroduisant l'eau et les végétaux en ville. Ces travaux permettent également la remise en relation du cours d'eau avec les nappes phréatiques, la recharge de ces dernières, et par retour, un meilleur soutien d'étiage.